



Verbatim de la réunion publique d'ouverture de la concertation préalable au projet CARBON

Le 20 mars 2024

Thématique : Réunion publique d'ouverture de la concertation préalable au projet CARBON.

Durée : 2h10.

Lieu : Maison de la Mer et du Sport, Fos-sur-Mer.

Intervenants :

- **Vincent DELCROIX** : Garant de la Commission nationale du débat publique ;
- **Émilie CHALAS** : Cheffe de projets, CARBON ;
- **Nicolas CHANDELLIER** : Directeur général de CARBON ;
- **Renaud DUPUY & Ana MYLONAS** : Animateurs, 2Concert.

Le support de présentation est disponible en libre accès sur le site de la concertation : <https://www.concertation-carbon-solar.com/wp-content/uploads/2024/03/CARBON-Presentation-ReuPub1-CC-VF.pdf>

R. DUPUY, cabinet 2Concert :

Bonjour à tous. Nous sommes ravis de vous accueillir de nouveau dans la salle de la Mer et du Sport à Fos-sur-Mer pour le projet CARBON (...). On a eu une concertation préalable qui a donné lieu à un bilan des Garants, une réponse du maître d'ouvrage, et comme c'est prévu dans le cadre du Code de l'environnement, à la suite de cette concertation préalable, il y a une concertation continue qui va nous amener jusqu'à l'enquête publique. Nous vous présenterons les différentes étapes tout à l'heure. Je vais vous présenter le programme de la réunion avant de passer la parole à Émilie.

Nous allons vous présenter les enjeux et les modalités de la concertation continue – en gros, à quoi sert de faire une concertation continue jusqu'à l'enquête publique ? On vous donnera la parole, bien sûr, si vous avez des questions sur les modalités.

Émilie CHALAS – je ne vous la présente pas, vous la connaissez bien, vous l'avez vue longuement – vous rappellera tout à l'heure les grandes lignes du projet et les conclusions de la concertation préalable, parce qu'il est quand même intéressant de savoir ce que vous avez dit, de quelle manière cela a été traduit, et même si le bilan du maître d'ouvrage a été rendu public, de savoir où on en est.

Ensuite, on parlera de l'actualité du projet, où en est le projet aujourd'hui.

Sur cette base-là, sur les avancées du projet, vous aurez la parole, bien évidemment, pour vous exprimer et continuer à poser des questions dans un échange qualitatif, comme il a été depuis le début de la concertation.

Nous allons parler des enjeux. Comme c'est une concertation continue, un Garant a été nommé, Monsieur DELCROIX. Je lui passe peut-être la parole pour rappeler un petit peu le rôle du Garant dans le cadre de la concertation continue.

V. DELCROIX, Garant de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) : Bonsoir à tous. Très heureux de vous revoir pour ceux qui ont participé à la première concertation. En effet, comme vous le disait Monsieur DUPUY, Philippe QUEVREMONT et moi-même étions Garants pour la première concertation sur le projet CARBON et nous avons été renommés par la Commission nationale du débat public tous les deux comme Garants de la concertation continue.

La donne a un peu changé, nous allons le voir – quels sont les droits et devoirs des uns et des autres dans cette phase de concertation continue, en comparaison de la concertation préalable.

Un petit rappel des droits du public, de la participation et du rôle des Garants. On vous rappelle les bons textes, c'est issu du Code de l'environnement : « *Toute personne a le droit, dans les conditions (...) définies par la loi (...) de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* » Pour aider le maître d'ouvrage à ce que le droit à la participation soit respecté, la Commission nationale du débat public, qui est une autorité indépendante, je vous le rappelle, nomme des Garants qui sont là, en gros, on ne va pas dire pour faire les gendarmes, mais en tout cas pour vérifier que ce droit est bien respecté. Nous veillons donc au respect des droits du public. Nous le faisons à la fois pendant la concertation préalable et pendant la concertation continue.

Il y a trois temps dans cette histoire-là :

- Le premier est la concertation préalable – dans celle-ci, c'est le temps aussi de débattre de tas de sujets, mais en particulier de l'opportunité du projet : quel est l'intérêt de ce projet ? Cela vaut-il le coup de le faire ? De ne pas le faire ? Etc. Sur l'opportunité du projet, le maître d'ouvrage, à la fin de la concertation, a pris la décision de poursuivre le projet. Donc ce n'est plus après cette décision du maître d'ouvrage le temps de discuter de l'opportunité du projet – sauf si ce projet, dans sa vie future, subit des modifications suffisamment importantes pour éventuellement pouvoir le remettre en cause. Il semblerait que CARBON ait décidé de poursuivre son projet sans modification notable – au moins jusqu'à maintenant – donc il est opportun de ne plus débattre justement de l'opportunité du projet.
- Le deuxième temps, c'est la concertation continue. De quoi va-t-on parler, puisqu'on ne va plus parler de l'opportunité ? Ce sont les modalités de mise en œuvre de ce projet qui vont être le centre des discussions et de la participation du public.
- À la fin – c'est un peu compliqué parce que la relation entre la concertation et l'enquête publique est quelque chose d'assez particulier, des lois sont venues se rajouter les unes aux autres et n'ont pas forcément une cohérence à 100 %. L'enquête publique, je ne sais pas si vous êtes familiers avec ce genre de procédure, est très fondamentalement différente du principe de la concertation. L'enquête publique, en fait, le public porte un avis sur un dossier – qui n'est pas le dossier de concertation – qui est le dernier dossier avant la décision de l'Administration d'autoriser ou pas la construction, puis la mise en service de l'installation. L'enquête publique est un peu plus confidentielle que la concertation parce que vous rencontrez le Commissaire enquêteur – cela se fait en privé – qui peut organiser une réunion publique, mais ce n'est

pas encore vraiment entré dans les mœurs. C'est plutôt une ultime validation de toutes les mesures prises par le maître d'ouvrage et des impacts pour vérifier que tout est bon et qu'on peut vraiment y aller. C'est l'ultime jalon où le public peut s'exprimer, mais il ne s'exprime pas de la même manière. Chose très importante, fondamentalement différente de la concertation, les Garants, comme vous l'avez remarqué, se sont bien gardés de donner leur avis sur le projet. Et je continue toujours à bien garder mon avis pour moi. Par contre, à l'inverse, on demande son avis au Commissaire enquêteur – son avis motivé, c'est-à-dire qu'il doit dire « je suis d'accord avec ce projet » ou « je ne suis pas d'accord » ou « je suis d'accord avec des réserves ». En plus, il doit justifier, c'est-à-dire qu'il doit expliquer pourquoi il a fait ce choix. Il n'est pas Dieu le père, ce n'est pas lui qui va lancer la décision finale d'engager le projet et de le réaliser, c'est le Préfet à la fin qui prendra la décision, et un des éléments porté à la connaissance du Préfet qui lui permettra, lui, de prendre la décision, est l'avis du Commissaire enquêteur. C'est un avis consultatif, mais on s'aperçoit que de plus en plus, au fur et à mesure du temps, l'avis du Commissaire enquêteur compte de plus en plus.

Vous voyez donc ces trois temps qui sont différents.

Les responsabilités changent. Pendant la concertation préalable, je ne vais pas dire qu'on avait droit de vie et de mort sur la concertation, ce serait quand même très exagéré, par contre, par la réglementation, on pouvait contraindre le maître d'ouvrage à faire ce que nous voulions, nous, les Garants, pour autant, évidemment, que ce que nous voulions soit conforme aux canons de la Commission nationale du débat public.

À l'inverse, maintenant, la donne a un peu changé. Tout cela est dans le Code de l'environnement, vous pouvez retrouver les articles qui en parlent. Pendant cette phase de concertation continue, on est beaucoup plus observateur que prescripteur. Il n'empêche que si on trouve que CARBON sort des clous pendant cette phase de concertation continue, on ne manquera pas de le lui rappeler. Mais il pourra ne pas forcément en tenir compte, alors qu'il était d'une certaine manière plutôt obligé d'en tenir compte pendant la première phase. Vous voyez, la donne change. Je pense que les relations que nous avons avec CARBON étaient excellentes jusqu'à maintenant, on a toujours réussi à trouver un terrain d'entente sur les décisions à prendre. Je ne vois pas de raison que cela ne continue pas.

Le maître d'ouvrage est donc pleinement responsable de la concertation continue.

Il a informé la CNDP des modalités de la concertation. Je peux vous dire que cela s'est fait en parfaite cohérence avec les Garants. La CNDP a recommandé de

poursuivre la coordination des concertations. L'idée est que cette dernière se fasse à deux niveaux : celui des Garants parce qu'il y aura aussi très probablement pour H2V et GravitHy des Garants qui seront nommés pour la concertation continue, et que cette concertation continue soit coordonnée également au niveau des maîtres d'ouvrage. C'est ce qu'a recommandé la Commission nationale du débat public.

Enfin, nous, à la fin de la concertation continue, c'est-à-dire que la concertation continue s'arrête 15 jours avant le début de l'enquête publique pour que les procédures ne se télescopent pas, nous publierons un rapport final de la concertation qui sera joint au dossier d'enquête publique. Les gens qui n'auront pas assisté à la concertation auront quand même, de toute façon, la possibilité de savoir comment cette concertation s'est déroulée, quels ont été les engagements du maître d'ouvrage, s'il les a tenus ou pas, etc.

J'en ai terminé de ce cours de Code de l'environnement relatif au changement de responsabilité des Garants. Je vous remercie.

R. DUPUY : Merci. C'était important de bien rappeler le cadre dans lequel on était, comment cela allait amener à l'enquête publique, pour que tout le monde puisse participer de la manière la plus large possible. Je vais demander à Ana de présenter justement les modalités, comment vous allez pouvoir participer à la concertation jusqu'à l'enquête publique, proposées par CARBON et validées par les Garants. Ana.

A. MYLONAS, cabinet 2Concert : Bonsoir à tous. Ce visuel sera disponible sur le site internet. Je suis bien consciente que vous êtes un peu loin pour voir en détail.

Concernant la concertation continue, elle est d'abord axée sur la poursuite de la participation, puisque la rubrique participative en ligne sur le site de la concertation que vous connaissez a été réactivée. La concertation continue va également comprendre 3 réunions publiques, dont celle-ci plus une autre au printemps 2024 qui évoquera les conclusions des études d'impacts et de dangers, et une, sous réserve de l'évolution réglementaire, prévue à l'été 2024. CARBON a également souhaité la mise en place d'un comité de suivi collégial dans le cadre de la poursuite de son projet.

En termes d'information, le site internet sera donc mis à jour, en plus de cette rubrique participative qui sera réactivée ; vous y trouverez des informations relatives à la concertation continue, mais également au développement du projet.

Des fiches thématiques sont également publiées sur ce même site, qui pourront vous donner davantage d'informations sur des thématiques spécifiques au projet. Bien sûr, en amont de la phase de travaux, sera dédiée une information spécifique

avec un temps d'information dédié, une charte de bonnes pratiques et une lettre d'information qui seront mis en place pour le temps des travaux.

R. DUPUY : Merci. Sur cette organisation, avez-vous des questions ? Je ne parle pas du projet, on va y revenir, la présentation de ce qu'on a fait, etc., mais sur les modalités de participation et de concertation, s'il y a une question, on la prend maintenant, qu'elle s'adresse aux Garants ou au maître d'ouvrage. J'arrive avec le micro. C'est toujours la même chose, les réunions sont enregistrées, vous vous présentez si vous le souhaitez ; elles feront l'objet...

Une participante : C'était ça, ma question. Il y aura un verbatim ?

R. DUPUY : Même fonctionnement que dans la concertation préalable. Il y a un verbatim. Les réunions sont enregistrées. Le verbatim est disponible. Le Powerpoint qui est présenté est disponible avec le verbatim.

Sur les modalités. Monsieur MEUNIER.

R. MEUNER, Président de l'association MCTB Golfe de Fos Environnement : Bonsoir. Romuald MEUNIER, Président de l'association MCTB Golfe de Fos Environnement. Juste une question. Dans vos explications sur la *timeline*, le délai entre le début du suivi du projet et l'enquête publique, je ne l'ai pas noté, il m'a échappé, je n'ai pas fait attention. Combien de temps va durer ce suivi du projet ? Merci.

R. DUPUY : Emilie.

E. CHALAS, Cheffe de projet CARBON : Merci. Bonsoir à tous. C'est un plaisir de vous retrouver après ces mois de travail. Contente aussi de faire un point avec vous sur l'avancée du projet CARBON. J'en profite, avant de répondre à votre question, Monsieur MEUNIER, je ne l'oublie pas, pour vous présenter Nicolas CHANDELLIER, Directeur général de CARBON qui nous a rejoints tout début janvier. C'est un plaisir de vous le présenter. Vous allez voir tout à l'heure, l'équipe s'est étoffée et nous sommes 3 ce soir pour représenter CARBON ; il y a aussi dans la salle Laurent VERGELY que certains connaissent, qui était Directeur du site de Gardanne de Airbus Helicopters qui est notre Directeur des opérations et qui nous a rejoints pareillement en janvier.

Pour répondre à votre question, Monsieur MEUNIER, la concertation continue commence avec cette première réunion publique et va continuer jusqu'à peu près le mois de juillet. L'enquête publique – c'est ce que je vais vous présenter tout à l'heure – devrait se tenir fin août/début septembre, en tout cas tout le mois de septembre. Ce sont plusieurs mois d'échanges qui s'annoncent devant nous.

R. DUPUY : En général, la concertation continue, comme l'a dit le Garant, s'arrête en gros 15 jours avant le début de l'enquête publique – c'est-à-dire à partir du moment où on annonce l'enquête publique, la concertation continue s'arrête.

Sur les modalités. Monsieur DELCOL.

G. DELCOL : Merci. Gilbert DELCOL, riverain et MCTB aussi. L'enquête publique, il serait préférable de la faire en septembre, parce qu'au mois d'août, je pense que les gens sont en congés. Ce serait donc une bonne chose que les gens soient plus informés en leur présence.

E. CHALAS : Cela va de soi. Si elle devait commencer en août, elle serait plus longue. De toute façon, tout le mois de septembre sera consacré à l'enquête publique, rassurez-vous. On prendra le temps nécessaire pour dialoguer avec vous et évidemment avec la participation du Commissaire enquêteur incontournable.

R. DUPUY : Je crois qu'on a fait le tour des questions du formalisme de la démarche. Parfait. On va donc passer maintenant à la deuxième partie de la réunion, le projet et les conclusions de la concertation préalable.

E. CHALAS : Juste un mot, Renaud, je me permets parce que pour la présentation du projet, en fait, on a repris le petit film. Certains d'entre vous l'ont déjà vu plein de fois, parce qu'on le présentait à chaque fois aux réunions de concertation. Il y a quelques habitués de la concertation préalable que je reconnais, mais il y a aussi des nouveaux visages, et pour ceux-là, je pense que ce petit film est bienvenu. Il n'est pas très long, rassurez-vous, et il permet de bien présenter l'état du projet là où on en était resté en décembre 2023.

R. DUPUY : Après, on passera aux conclusions de la concertation préalable qui ouvrent sur les évolutions du projet.

(Vidéo 17.33 à 21.45)

R. DUPUY : Il y a quelques mois, on s'était donc arrêté là. On avait beaucoup débattu, et à la suite de cette concertation, de vos questions, les Garants ont formulé un certain nombre de questions et de recommandations au maître d'ouvrage. De manière rapide – elles sont bien détaillées dans le bilan – je vais demander à Vincent DELCROIX de nous brosser rapidement les questions et les recommandations faites dans le bilan pour que CARBON puisse présenter ses réponses ensuite. Monsieur DELCROIX.

V. DELCROIX : Ce qui vaut la peine d'être noté, c'est qu'on a fait des recommandations et posé des questions, pas seulement au maître d'ouvrage, mais aussi à toutes les parties prenantes qui ont participé à la concertation.

- Par exemple, la première des suites à donner aux interrogations que l'on a demandée s'adresse en fait aux pouvoirs publics en général, c'est : préciser le calendrier effectif d'amélioration des liaisons routières. Si vous vous en souvenez, pendant la concertation, des annonces ont été faites que ce soit par le Préfet, la Métropole, la Région. Mais on a senti une certaine forme de flou – c'est donc une de nos recommandations de préciser le calendrier d'amélioration des liaisons routières. Cela ne s'adresse donc pas directement au maître d'ouvrage.
- La deuxième suite à donner était : clarifier les possibilités concrètes d'expédition des produits de l'usine par voie ferrée – on en a aussi beaucoup parlé. Pour désengorger les liaisons routières, c'était justement de recourir à la voie ferrée, mais là, c'est pareil, il y avait encore à la fois des incertitudes, principalement sur la mise à disposition de la plateforme Modalis, etc., de passer du désir de CARBON d'expédier le maximum de panneaux par les voies ferrées à quelque chose de parfaitement concret pour que l'on puisse s'en faire une idée.

Sur les modalités d'association du public. Nous avons proposé particulièrement, et nous en avons discuté bien avant la fin de la concertation avec CARBON, d'ailleurs – autant que je me rappelle, on a dû commencer à en parler à peu près vers le milieu de la concertation – de savoir comment faire pour garantir qu'il y ait un suivi du projet par une entité, parce qu'on ne va pas s'amuser à faire des réunions publiques toutes les semaines pour informer le plus largement le public. La solution qui s'est imposée naturellement était de dire qu'on pouvait essayer de faire un comité de suivi dans lequel on associerait en fait tout un tas de gens qui se sont particulièrement investis pendant la concertation, que l'on suspecte d'être les plus intéressés et les plus courageux pour assurer le job de garantir qu'il y ait un suivi de l'information.

Ce comité de suivi reste à créer. L'idée que l'on a émise, mais qui n'est qu'une idée, est d'essayer de le mutualiser d'une certaine manière, si possible avec les 2 autres concertations H2V et Gravithy, de manière à être à la fois le plus efficace possible et moins demandeur pour les volontaires qui participeront à ces comités de suivi. Cela reste encore à inventer, mais c'est l'idée.

Ensuite, il y a l'histoire du débat public global. Je ne sais pas si vous en avez entendu parler. Le Préfet des Bouches-du-Rhône a saisi la Commission nationale du débat public pour lui demander une mission de conseil pour l'organisation éventuelle d'un « débat global ». Celui-ci porte plein de noms différents – « débat de zone », « débat global »... il y a encore un troisième mot. En gros, l'idée qui est pleine de bonnes intentions en tout cas, est que dans une zone où il y a plein de projets, on puisse

faire un débat global, quasiment un peu ce qu'on a préfiguré en organisant des réunions communes sur les thèmes qui intéressaient nos 3 concertations, mais en l'étendant de manière beaucoup plus large à un territoire. Je vois Monsieur GOURNES qui est là, il y avait même l'idée d'étendre le territoire au bassin de Gardanne au minimum. L'idée était le bassin de Fos, et peut-être, éventuellement, de l'étendre à Gardanne.

Une mission de conseil a rendu son avis récemment sur l'organisation éventuelle d'un débat de zone – on ne sait pas si cette mission de conseil sera suivie d'effet, c'est-à-dire que le Préfet des Bouches-du-Rhône et éventuellement peut-être la Métropole co-saisiront la Commission nationale du débat public pour organiser ce débat global. Je ne vous cache pas que ce débat global pose tout un tas de problèmes. C'est une bonne idée sur le papier, mais dans la réalisation pratique, c'est extrêmement complexe. Typiquement, je vous donne juste une idée pour que vous puissiez juger de la complexité de ce débat de zone, c'est : quid de CARBON dans la participation ou la non-participation à ce débat de zone ?

La petite pierre que Philippe QUEVREMONT et moi-même avons apportée... Vous vous en souvenez sûrement, quelques personnes avaient dit qu'il vaudrait bien mieux aller faire l'usine de CARBON à Berre, plutôt qu'à Fos, sur des friches industrielles. En fait, cette question était extrêmement intéressante. CARBON y a répondu très clairement. Il n'en reste pas moins vrai que l'idée qui sous-tend cela est que toute nouvelle installation industrielle devrait si possible, préférentiellement, s'installer sur des friches industrielles, ce qui permettrait tout d'abord de faire disparaître ces friches, et ensuite de ne pas aller occuper de nouveaux terrains. C'est pour cela qu'on a fait cette proposition.

En conclusion, je vais vous faire en deux secondes le bilan de la concertation. C'est notre avis, à Philippe QUEVREMONT et moi-même, qu'on n'a pas forcément écrit aussi brutalement dans le bilan. Cette concertation s'est extrêmement bien déroulée, avec un maître d'ouvrage et son assistance, qui est en train de me regarder, tout à fait efficaces. On n'a pas eu de divergence sur l'organisation de cette concertation, on a considéré – et on considère toujours – que CARBON a joué le jeu et donc que c'était une concertation réussie. Évidemment, des gens ne sont pas d'accord avec ce projet, ils ne le seront toujours pas. Mais cela n'a pas de rapport avec le déroulement de la concertation qui a été très bon.

R. DUPUY : On prend cette question, Monsieur MEUNIER ?

R. MEUNIER : Nous avons lu votre avis qui est très intéressant sur cette concertation à l'échelle d'un territoire. Seulement, on a vu aussi que les avis s'entrechoquent selon la taille du territoire, notamment on peut dire que des gens à Aix ou à Grans

n'ont pas du tout la même vue sur l'installation de l'industrialisation que les habitants de Fos-sur-Mer. L'échelle du territoire est donc très importante. On a fait un essai, une tentative avec la sous-préfecture, cela s'appelle « le laboratoire territorial » qui couvre les 21 communes de l'arrondissement couvert par la sous-préfecture, et on voit bien qu'il y a encore des avis qui s'entrechoquent entre Grans et Fos-sur-Mer où nous n'avons pas du tout la même vue de ce qu'il faut faire de notre territoire. L'échelle de cette réflexion me paraît donc extrêmement importante. En tout cas, je vous remercie d'avoir évoqué cette consultation faite par la sous-préfecture, et j'espère qu'elle débouchera sur, encore une fois, un périmètre suffisamment intelligent pour que nous n'ayons pas des gens qui se disent « je n'en veux pas chez moi, mais là-bas, je veux bien ». Je vous remercie.

R. DUPUY : Nous allons passer maintenant, par rapport à ces éléments questions/recommandations, aux réponses du maître d'ouvrage porteur de projet. Emilie.

E. CHALAS, cheffe de projet, CARBON : Merci Renaud, et merci à messieurs QUEVREMONT (qui s'excuse aujourd'hui, me semble-t-il) et DELCROIX pour tout ce travail. C'est toujours aussi agréable de travailler avec vous, et effectivement, les affaires et le dialogue continuent.

Effectivement, par rapport à ce bilan des Garants, on a été un peu déstabilisés pour tout vous dire par les questions et les remarques des Garants, pour la simple et bonne raison que sur les 4 questions, vous l'avez deviné, Monsieur DELCROIX, en les posant, il y en a 3 qui ne nous appartiennent pas directement en tant que décideur, en tant que maître d'ouvrage.

Sur les 2 premières questions, les feuilles de route sont propres à chaque projet. Sur la question des voiries, l'État, les Collectivités qui étaient présentes à la concertation préalable se sont engagés à un calendrier de réflexion commune – ce n'est pas CARBON qui va porter les projets routiers du secteur, mais évidemment, et cela fera partie des engagements que je vais vous présenter, nous soutenons des projets routiers qui sont nécessaires strictement au bon fonctionnement du territoire et à l'arrivée de CARBON.

Sur le deuxième objet, le fer, là aussi, notre réponse a dû être limitée puisque les projets sont toujours en cours de réflexion, on a 3 options aujourd'hui qui sont sur la table sur l'utilisation du fret ferroviaire :

- La première option, ce sont nos voisins, peut-être une coordination avec le projet GravityHy pour avoir une nouvelle gare de ferroutage sur la darse. Peut-être avec nos voisins ASCOMETAL qui ont une vieille ligne de chemin de fer

qui pourrait être utilisée et qui aurait des options pour des wagons ou des trains CARBON.

- Deux autres options : l'option Ventillon où il y a déjà une gare de triage qui pourrait être agrandie – c'est dans les mains plutôt du GPMM.
- Enfin, dernière option, la troisième : Modalis, projet privé porté essentiellement par Elengy qui a pour vocation de créer une nouvelle gare de ferroutage. Là-dessus, on a une information d'actualité : le projet Modalis a pour ambition de rentrer en service en 2025. Ce n'est donc pas renvoyé aux calendes grecques, c'est très concret, on était plutôt content de cette annonce, puisque CARBON entrant en fonction en 2026/2027, Modalis devrait être en route et fonctionner pour éventuellement que CARBON en soit un client ou un usager.

Voilà ce que je pouvais répondre sur les deux premiers projets. C'est un peu court parce que tout ne dépend pas de nous et de CARBON.

Sur les deux autres questions, sur les dispositifs et les recommandations de concertation continue, vous l'avez vu, c'était une évidence pour nous de continuer à dialoguer, de vous faire des points d'actualité et donc, à travers le dispositif qui vous a été présenté tout à l'heure, nous estimons répondre très nettement à l'attente des Garants, nous sommes ravis de vous revoir à cette occasion et de commencer aussi les comités de suivi.

Enfin, dernière question, on a renvoyé sur le fameux inventaire des friches industrielles. Ceux qui avaient la compétence de le faire, coordonnés par les services de l'État, la Métropole, la Région qui ont des compétences directement liées à l'économie et au développement économique, cet inventaire pourra peut-être être produit. Là encore, CARBON n'est pas en charge de ces compétences et ne peut pas produire cette liste, ce n'est pas du tout notre métier ni notre responsabilité. Cependant, on l'a bien en tête, on a bien fait suivre la demande, et nous espérons avoir bientôt la liste.

Concernant les conclusions et les engagements, effectivement, on a un rapport très intéressant des Garants. Nous-mêmes étions plutôt satisfaits des échanges car vous étiez très nombreux à chacune des réunions publiques ; les informations, les remarques que l'on a pu accumuler soit pendant les réunions publiques, soit à travers le site internet, soit par des contributions libres ont été vraiment très intéressantes. La plupart sont d'ailleurs très pertinentes sur les questions de process notamment et les opportunités d'amélioration, et sont en cours d'étude – pour certaines, nous avons des réponses ; pour d'autres, pas encore. En tout état de cause, nous avons pris 4 grands engagements :

- L'importance de maintenir le dialogue – je pense que vous l'avez compris à travers cette concertation continue ;
- Évidemment, en termes de poursuite d'information du public – cela commence ce soir, un point d'actualité ;
- Et puis une participation citoyenne et une présence forte des acteurs institutionnels qui sont encore présents ce soir, ce dont nous les remercions chacun dans leur grade et qualité – merci beaucoup d'être là, toujours ; et à travers les fameux comités de suivi, ils vont être aussi représentés et continuer à porter cette voix ;
- Et enfin, il nous semble, même s'il y a des avis divergents, encore une fois, qu'il y a eu quand même à travers cette concertation un consensus global sur la transition énergétique et la réindustrialisation de la France à travers le projet CARBON.

Les engagements, maintenant. Sur les engagements, nous avons beaucoup discuté pendant la concertation préalable, beaucoup travaillé et avancé. On a entendu – parce qu'on peut écouter et ensuite entendre ou pas les remarques du public.

Nous avons donc pris un certain nombre d'engagements, notamment sur le fonctionnement de l'usine. On sait qu'il y a un enjeu et une inquiétude légitime sur les risques technologiques et on s'est engagé en réponse aux Garants à améliorer la gestion des stocks qui sont toujours un risque d'incendie connu, à proposer des exercices et des formations, à collaborer avec les acteurs spécialistes sur le secteur, S3PI et PIICTO, et évidemment à ne pas modifier le PPRT – Plan de prévention des risques technologiques – afin que les effets les plus graves soient confinés sur notre parcelle et n'atteignent pas le reste du secteur.

Sur l'approvisionnement et la sécurité énergétique : un peu d'autoproduction solaire, cela va de soi – on va fabriquer des panneaux solaires, autant avoir un peu d'autoproduction aussi – ; on va travailler sur une option suggérée pendant la concertation préalable : le réseau de chaleur – pourquoi ne pas mutualiser avec les voisins de la darse l'enjeu du réseau de chaleur puisqu'on va en produire ? Et choisir une énergie décarbonée dans les marchés et l'offre d'électricité qu'on va recevoir des fournisseurs. Nous faisons le pari d'une énergie décarbonée pour alimenter notre usine 100 % électrique.

Sur les rejets atmosphériques, là aussi sujet prégnant localement, on en a bien pris conscience et on sera très vigilant, avec 3 engagements : maîtriser les rejets, bien évidemment ; renforcer les contrôles, au-delà de la règle, de ce qui est normalement la base légale ; et puis partager l'information – il nous semble très

important aussi, quand on veut être vertueux, non seulement de le démontrer, mais surtout de le faire avec la plus grande transparence.

Sur l'emploi et la formation, nous avons eu aussi une réunion très intéressante. Nous allons recruter le plus possible en local, participer à la construction de la filière de formation du solaire en France – c'est d'ores et déjà lancé, je vous en dirai un mot tout à l'heure – ; accompagner les acteurs locaux de la formation ; favoriser l'embauche de public éloigné – vous vous rappelez, on en avait parlé (femmes, seniors, jeunes, réinsertion, insertion, personnes en situation de handicap – toutes ces personnes, aujourd'hui, peuvent travailler dans l'industrie, CARBON en fera la démonstration et sera vigilant à leur intégration) – ; et puis, bien sûr, structurer une politique de recrutement.

Sur l'organisation du travail : limiter la pénibilité – il y avait eu un certain nombre de questions sur la nature des postes créés sur la chaîne de production – ; optimiser les heures de prise de poste et le temps de travail – en tant qu'employeur qui veut être exemplaire socialement, nous allons aussi travailler sur ce point.

Enfin, coopérer avec les acteurs du territoire : développer la sous-traitance dans le bassin de vie – il y a eu aussi un certain nombre de questions, nous nous installons à Fos-sur-Mer parce qu'il a aussi ce vivier et cet écosystème très dynamique sur lequel nous voulons nous appuyer, qui nous aidera à fonctionner et que nous allons aider aussi à continuer de fonctionner – ; les partenariats avec des organismes de formation spécifique, comme l'UIMM ou l'AFPA, pour donner deux exemples parmi d'autres.

Sur les modalités de transports et l'accessibilité du site. Nous avons bien entendu que c'était un enjeu majeur. S'il y avait une chose à retenir – je pense que ce ne sont pas les Garants qui diront le contraire – l'enjeu de mobilité est crucial sur le territoire, nous en avons vraiment conscience. À ce sujet, nous allons maintenir le dialogue avec le territoire pour lancer de nouveaux chantiers et les soutenir ; développer les modalités de transports durables en alternative à la voiture individuelle – rappelez-vous, les enjeux de transports en commun, vélos électriques, navettes électriques d'abord CARBON, puis peut-être des transports en commun publics, ou encore l'exploration de la navette maritime. Tout cela participe à éviter que nos salariés prennent chacun, individuellement, leur voiture pour venir travailler.

Sur les transports de marchandises aussi une grande réflexion : co-construire des projets liés à l'évolution du transport – on a parlé du fer à l'instant, c'est un exemple – ; être proactif pour le développement de projets routiers raisonnables – nous avons assumé pendant la concertation préalable qu'effectivement, il y avait une

situation sur le territoire et que oui, CARBON, comme les autres projets de la darse, allait soutenir et encourager l'amélioration du réseau, tout en proposant des alternatives de déplacement tant pour les salariés que pour le transport de marchandises – et enfin favoriser des fournisseurs européens – il y avait eu aussi pas mal de questions sur d'où viennent les matières premières ; vous l'avez compris, on l'avait expliqué, au début, cela va venir peut-être d'en-dehors de la France et de l'Europe, mais à terme, l'objectif est bien de relancer une dynamique de filières européennes pour que demain, les fournisseurs soient tous européens pour toute la chaîne de valeur qui va alimenter la production de CARBON.

Sur l'environnement et la biodiversité, il y avait non pas un engagement, me semble-t-il, mais plutôt une actualité, mais ce n'est pas grave, vous l'avez de prime abord, nous avons initialement, vous l'avez vu dans le petit film, un site de 62 hectares, parce qu'une Giga-usine prend de la place, on a vraiment beaucoup de milliers de m² à construire avec nos 3 grandes étapes de production, plus les utilités qui vont avec : l'administration, le poste de sécurité, le poste haute-tension, etc., tout cela prend beaucoup d'espace. En fait, le deuxième sujet qui nous a interpellés pendant la concertation préalable, c'est l'enjeu de la biodiversité. On a d'ailleurs consacré toute une réunion à ce sujet. Parce qu'en effet, sur le terrain sur lequel on va s'installer, il y a de la biodiversité très intéressante à l'échelle du terrain et de la darse. Mais lorsqu'on dézoome, rappelez-vous la démonstration du Grand Port, et qu'on regarde l'ensemble de la zone industrialo-portuaire, finalement, celle-ci était moins à enjeu – ce n'est pas moi qui le dis, ce n'est pas CARBON qui le dit, c'est le Grand Port, il y a d'autres secteurs dans le Grand Port beaucoup plus intéressants d'un point de vue environnemental et biodiversité que la darse, mais on a quand même été interpellés sur ce sujet. On a donc fait un effort considérable sur le process, le fonctionnement, et même la construction de l'usine, puisqu'on a décidé – c'est quand même un engagement fort et un challenge constructif – de faire une usine en étage pour éviter de trop s'étaler, cette idée nous ayant permis de réduire notre impact au sol. Au lieu d'avoir 62 hectares – c'est une actualité très importante pour nous – nous passons à un site de 45 hectares. Nous évitons donc d'artificialiser 17 hectares, on a réduit notre emprise, et pour nous, c'est une réponse majeure et un engagement constructif majeur aussi. Ce qui fait que sur nos 45 hectares, comme nous faisons une usine en étage et qu'on a été très sensibilisé à ce sujet, on va continuer l'effort, y compris sur 45 ha, puisqu'il y a encore 32 % du terrain qui ne sera pas artificialisé. Vous voyez, on continue à éviter l'impact de l'artificialisation, eu égard au projet de CARBON. Bien sûr, nous rendrons publics les résultats des études sur la biodiversité – cette demande avait été formulée – et nous les publierons dès qu'elles seront validées par les services de l'État. Enfin, un

engagement qui avait été pris aussi par notre Président Pierre-Emmanuel MARTIN lors de la dernière réunion, la création de la Fondation CARBON pour la nature et la biodiversité, de façon à travailler avec les acteurs locaux qui protègent l'environnement pour participer à cet élan collectif. C'est-à-dire qu'on peut faire de l'industrie, produire des panneaux photovoltaïques, créer de l'emploi, et on peut aussi, de l'autre côté, participer à la protection de l'environnement et au renforcement des sites naturels existants qui pourraient être en souffrance. Nous contribuerons à les valoriser et surtout à les améliorer.

Sur la gestion de l'eau, là aussi, deux grands enjeux – on va en parler tout à l'heure, ce n'est pas un enjeu minime – : renforcer la surveillance de la qualité de l'eau à la sortie du process, très important, bien sûr ; optimiser le recyclage. Cela va être un point d'actualité, on va en parler très sérieusement.

L'actualité du projet.

R. DUPUY : Tout d'abord, le calendrier.

E. CHALAS : Absolument. On a remis un petit peu à jour le calendrier. Vous posez la question tout à l'heure, Monsieur MEUNIER, voilà l'information qui vous arrive – on avait bien prévu de la diffuser avec vous.

En mars 2023, on a sélectionné le site de Fos. Nous sommes arrivés. On a beaucoup travaillé, on a fait la concertation préalable en septembre/octobre/novembre 2023. On est ici le 20 mars. Nous allons déposer le permis de construire et le dossier ICPE courant avril – cela a toujours été annoncé et ce sera conforme à nos engagements. En mars/juin/juillet, nous allons faire la concertation continue, on en a parlé tout à l'heure. À la rentrée, l'enquête publique. Puis on imagine – plus le temps passe, plus le calendrier est prévisionnel – fin 2024 : obtention des autorisations demandées en avril. Premier trimestre 2025 : début des travaux. 15 à 16 mois de travaux à peu près. 2026 : le *ramp up*, c'est-à-dire la montée en puissance industrielle de CARBON. On espère arriver à pleine capacité de production en 2027. Voilà l'actualisation du planning, de façon à ce que vous ayez les idées là aussi claires, qui permet de rebondir et de répéter notre réponse à Monsieur MEUNIER sur le planning de l'enquête publique.

Autre actualité : la gestion de l'eau.

Nous avons eu une mauvaise surprise. On avait imaginé, rappelez-vous, lorsqu'on avait fait les études préalables... C'est la limite de la concertation préalable ; quand on fait une concertation préalable, CNDP, on a les pré-études, on a ce qu'on appelle les avant-projets sommaires – comme le nom l'indique, « sommaire », c'est sommaire. Généralement, l'étape d'après qui s'appelle « l'avant-projet détaillé » est

beaucoup plus détaillée. Donc quand on vient devant vous en concertation préalable, on a des scénarii qui se construisent sur la consommation de l'eau notamment. On avait annoncé 2,7 millions de m³ de consommation d'eau, parce qu'on imaginait être très performant en termes de recyclage de l'eau. Aujourd'hui, je vous confirme qu'on maîtrise parfaitement ces process, il n'y a aucun doute sur les process de recyclage. En revanche, ce dont on s'est aperçu en faisant les études détaillées, c'est que quand on recycle beaucoup l'eau, ce qui reste à la fin est une eau très concentrée en polluants. Même après le retraitement de la station d'épuration. Or, si on recyclait autant d'eau qu'on le voulait pour ne consommer que 2,7 millions de m³ par an, l'eau qui sort à la fin est trop concentrée en polluants et dépasse les seuils autorisés pour le rejet dans la mer. On a donc une obligation de garder les rejets un peu plus dilués, et si on les veut plus dilués, cela veut dire qu'il faut qu'on recycle moins, ce qui est un comble, parce qu'on voulait être bons élèves et on avait annoncé être de bons élèves à 2,7 millions de consommation. Mais on n'y arrive pas encore. Donc si on veut garder un peu de dilution à la fin de la chaîne pour ne pas avoir des dépassements de seuils réglementaires, on est obligé de consommer un peu plus d'eau pour garder la dilution à la fin du process. Donc on monte à 4,5 millions de m³ par an au lieu de 2,7 comme annoncé.

Quelques précisions sur ce point – c'est une information très importante. D'abord vous rappeler que CARBON, si on ne recycle pas du tout d'eau, c'est 8,2 millions de consommation par an. Donc à 4,5 millions, on recycle près de la moitié de l'eau que l'on consomme – c'est déjà une très belle avancée. D'autres gros projets sont plutôt autour de 20 % de recyclage d'eau – ST Microelectronics pour ne pas les citer, par exemple, sont à 20 % de recyclage et sont en train de travailler à l'amélioration de ces enjeux de recyclage. Nous, on commence, on est déjà à 50 %. Ce n'est pas mal. On voulait 80 %, mais on n'y arrive pas encore tout à fait parce qu'il y a des seuils réglementaires qu'on ne peut pas dépasser. C'est légitime. Premier point.

Deuxième point, ce 4,5 millions de m³ par an, en réalité, ne va pas être tout à fait ce qui va se produire. Pour l'instant, on est sur une simulation théorique et on le partage avec vous en toute transparence, parce qu'en réalité, notre objectif est de redescendre à 3 millions de m³ de consommation par an ; mais au moment où on va mettre en service l'usine en 2027/2028, le temps que les équipements soient suffisamment performants et optimisés, que la station d'épuration soit là aussi réglée correctement, on sait qu'on risque de dépasser un petit peu ce que l'on avait imaginé initialement, avant de redescendre parce que les performances vont être améliorées. On va donc avoir un pic en 2027/2028 qui va atteindre une consommation de 4,5 millions de m³ par an. Mais ce n'est pas quelque chose qui va durer dans le temps.

On est donc en train de travailler à cela, de façon encore une fois à ce que, dans les objectifs, on arrive à redescendre, sachant de surcroît que d'abord, on avait encore une réunion pas plus tard que cet après-midi avec les services de l'État pour voir comment optimiser cet équilibre entre le recyclage et les rejets pour éviter la consommation d'eau – premier point sur lequel on continue à travailler. Peut-être que dans le dossier en avril, on arrivera à un peu moins consommer d'eau, c'est en cours de discussion. Deuxième élément : on a aussi ce qu'on appelle les MTD ; c'est un peu barbare, un peu techno, globalement, ce sont les Meilleures techniques disponibles, dont on sait qu'elles évoluent. Je vous donne un exemple très simple. Les tours aéro-réfrigérantes qui vont nous permettre de refroidir nos fours, aujourd'hui, dans notre simulation, sont plutôt refroidies avec de l'eau, donc au moment où on refroidit avec de l'eau, cette eau utilisée va « disparaître », s'évaporer en réalité. Notre objectif, on le sait et cela commence à exister, il y a des systèmes de refroidissement qui n'utilisent plus d'eau. Donc on va aller explorer ce champ-là et on va déjà inscrire un gain de 1,1 million de m³ par an sur ces fameuses tours aéro-réfrigérantes dès 2027/2028, et on va continuer à utiliser ces méthodes et ces techniques pour sur le refroidissement par exemple utiliser de moins en moins d'eau. Il y a donc cet enjeu obligatoire et qui est une volonté profondément ancrée de CARBON de toujours s'améliorer. On sait que petit à petit, dans les années qui arrivent, on va de toute façon de moins en moins utiliser d'eau, on arrive aujourd'hui à le simuler, et c'est déjà en cours de discussion avec les services de l'État et les partenaires techniques pour garantir qu'on soit sur les meilleures techniques disponibles, les fameuses MTD.

C'était une information qu'on voulait partager avec vous de façon très transparente. On est un peu déçu parce qu'encore une fois, on veut évidemment limiter notre impact. C'est une réalité pragmatique qu'il faut prendre en compte. Mais encore une fois, la volonté de s'améliorer, d'optimiser les choses est présente et nous espérons que dans les 2/3 mois qui arrivent, peut-être à l'occasion d'une prochaine réunion publique de concertation continue, on reviendra sur un point d'actualité eau en vous disant où on en est sur les consommations et les techniques qui vont s'affiner. Premier point sur lequel on voulait donc vous alerter.

Deuxième point, j'en ai parlé tout à l'heure puisque ce n'était pas un engagement, mais une actualité – vous le retrouvez là. On a changé notre implantation, on est passé – c'est une excellente nouvelle – de 62 à 45 hectares d'impact de notre projet sur le territoire. On a enlevé ici, de l'autre côté de la roubine, 17 hectares que nous n'utiliserons pas pour implanter CARBON et que nous avons libérés. On ne sait pas ce que les propriétaires en feront, cela ne peut pas être le sujet de CARBON. En revanche, CARBON limite son impact, se contente et se construira sur 45 hectares

sur lesquels, comme je vous le disais tout à l'heure, un certain nombre seront épargnés. Notamment – on l'avait déjà indiqué, c'était un engagement – la roubine, ici, qui va vers la darse, sera préservée et améliorée, mais également, on avait ici, dans le coude de la roubine, un enjeu considérable sur les espèces protégées. En visitant le site, en faisant les travaux avec les bureaux d'études spécialisés, on avait initialement sur ce bout de terrain le bâtiment administratif, un parking, des bassins, etc. On a fait là aussi le choix de créer au sein des 45 ha de CARBON, un sanctuaire. Ce sont près de 4 hectares qui seront préservés entièrement de tout impact de l'activité CARBON. C'est fondamental, c'est l'exutoire de la roubine, c'est là qu'il y a un enjeu d'un milieu assez exceptionnel de la sortie de la roubine, assez singulier d'un point de vue biodiversité et scientifique. L'idée est donc de garder ce sanctuaire dans notre emprise, c'est-à-dire que personne ne peut rien en faire, nous serons maîtres de ces 4 ha et nous le garantissons comme un sanctuaire. C'est une belle avancée, et il nous semblait que cela répondait aux enjeux de la biodiversité, même si, bien sûr, il y a une usine qui s'installe. Cet équilibre a été trouvé et nous semble pertinent sur le respect du fonctionnement de la roubine et le sanctuaire de l'exutoire.

Enfin, là, ce sont ceux qui font l'équipe CARBON qui s'agrandit – on continue avec des expertises, des visages que vous connaissez peut-être, avec Laurent VERGELY qui est du coin et qui bien sûr connaît un certain nombre d'entre vous. Notre Directeur général, Nicolas CHANDELLIER que je vous ai présenté tout à l'heure qui nous a rejoints en janvier, Laurent VERGELY, donc, et nous avons maintenant un Directeur financier en la personne de Sylvain JONOT. Un petit mot quand même, je ne vais pas vous lire tous les textes, mais Nicolas CHANDELLIER, quand même, vice-président monde de *Becton Dickinson* – on est très flatté et très heureux d'accueillir quelqu'un qui sait ce qu'est l'industrie, un grand groupe et qui en connaît les challenges. Laurent VERGELY, je ne le présente plus, *Airbus Helicopters*, il sait ce qu'est un site industriel, il connaît le secteur, il vous connaît. Sylvain JONOT, Directeur financier, ancien Directeur financier du groupe Valeo – là aussi, gros enjeux, grand groupe. Donc de la compétence et de l'expertise.

Deux autres figures : Wouter OOGHE – c'est un nom belge, pardonnez-le... – qu'on est ravi d'accueillir aussi et qui est Directeur de projet sur les process et les équipements et qui, lui, a été Directeur général de *SunPower* en Malaisie – figurez-vous, une usine de panneaux photovoltaïques. C'est plutôt pas mal d'avoir cette expérience au sein de l'équipe CARBON. Enfin, Jérôme MARCHAIS qui nous rejoint le 1^{er} avril et qui, lui, a travaillé en tant que Directeur d'implantation industrielle en Europe, Moyen-Orient et Afrique pour GSE. Il sait construire des usines. CARBON avance, renforce ses équipes et ses compétences pour que ce projet aboutisse,

avec des experts et des hommes qui ont l'expérience de l'industrie, du projet et de l'échelle de cette fameuse *Gigafactory* qui arrive sur le territoire.

Enfin, l'intégration sur le territoire. Nous avons aussi – c'est nouveau – des locaux à Fos-sur-Mer à la Mériquette que nous serons ravis d'inaugurer je ne sais pas encore à quelle date, on doit se caler avec le cabinet de Monsieur le Maire.

Ensuite, deux informations. On est candidat au Fonds pour la transition juste, fonds européen géré par la Région qui va nous permettre de faire la promotion de CARBON et des métiers de l'industrie et du solaire pour les recrutements – cela va nous accompagner dans toute cette démarche de recrutement. Quelques-uns sont venus me voir au début de la réunion pour les CV ; c'est toujours sur le site de CARBON, il y a un onglet, n'hésitez pas à candidater ou à faire candidater les gens que vous connaissez. Nous allons nous faire connaître et lancer la stratégie de recrutement. Et puis on est candidat à l'AMI, appel à manifestation d'intérêt, sur les compétences et métiers d'avenir. Cet appel à projet a été formulé par l'État français et nous répondons dans un consortium avec toute la filière du photovoltaïque qui est en train de se redynamiser en France, y compris avec le CEA et l'INES, avec d'autres entreprises, d'autres projets photovoltaïques, d'autres producteurs aujourd'hui de panneaux photovoltaïques ou de monteuses français. Bref, toute cette filière se rassemble dans un consortium et on répond à cet appel à manifestation d'intérêt de l'État pour structurer la filière de formation. Parce que pour recruter, il faut des personnes motivées, engagées, mais il faut aussi des personnes formées. Or, aujourd'hui, la formation dans le solaire, on en a parlé ensemble longuement lors d'une réunion publique, n'existe pas en France. Il faut donc créer tout cela et CARBON sera au rendez-vous de la formation sur le photovoltaïque.

Enfin, un petit point – rassurez-vous, je ne vais pas entrer dans les détails techniques ni réglementaires ou législatifs. On avait évoqué pendant la concertation le fait qu'on a besoin que l'Europe et la France protègent le marché français et la production française contre les concurrents extérieurs et notamment chinois pour ce qui concerne le photovoltaïque. C'est chose faite. Les choses avancent et les briques se mettent les unes derrière les autres de façon favorable pour tracer le chemin de la création de CARBON. À l'échelle européenne, ce qu'on appelle le *Net-Zero Industry Act*, NZIA, est avancé. Cela veut dire quoi ? Soyons simples. La commande, en Europe, doit au moins s'appuyer sur 40 % de made in Europe pour le photovoltaïque – c'est quand même un très grand pas. Le besoin européen est à 100 GW par an programmés et aujourd'hui, en France, on produit 5 GW. Autant vous dire que c'est tout petit par rapport au besoin. L'Europe oblige que sur les 100 MW, 40 soient de la production industrielle. Et CARBON à Fos, ici, chez nous, c'est 5 GW. Il y a donc de la place pour le marché, il n'y a aucune raison de

s'inquiéter sur les perspectives économiques pour CARBON, nous allons lancer cette dynamique et y participer. L'Europe protège ce marché intérieur et c'est fondamental pour CARBON.

Deuxième élément : le règlement contre le travail forcé. Là aussi, les panneaux chinois ne sont pas très chers, comme beaucoup de production chinoise. Parce qu'on sait que les conditions sociales de travail ne sont pas du tout les mêmes qu'en Europe et qu'en France notamment. Là aussi, l'Europe nous protège, protège nos emplois, nos conditions de travail, et va adopter dans les prochaines semaines le règlement contre le travail forcé. On ne pourra plus demain importer de l'étranger en dehors de l'Europe des produits manufacturés par le travail forcé ou le travail des enfants. Cela me paraît quand même assez fondamental.

Enfin, troisième élément : la directive sur les énergies renouvelables. Là aussi, c'est l'engagement français sur l'objectif de 42,5 % de renouvelables dans la consommation européenne finale d'ici à 2030. Il va falloir que tout le monde s'y mette pour décarboner notre énergie, et là aussi, ces cadres permettent de nous garantir un marché pour nos panneaux solaires vers la transition énergétique et écologique.

Je pense qu'on a terminé. Merci de votre attention. Merci beaucoup.

R. DUPUY : Merci Émilie pour cette présentation très complète. Maintenant qu'on sait où on en est, on va continuer et donner la parole à la salle pour un temps d'échanges, comme nous l'avons fait pendant la concertation préalable, exactement de la même manière. Si quelqu'un veut prendre la parole, Monsieur DELCOL a levé la main le premier. Le micro arrive. Toujours pareil, on se présente, enregistrement, il n'y a pas de souci, cela marche toujours de la même manière.

G. DELCOL : Merci, Monsieur DUPUY. Gilbert DELCOL, MCTB, riverain. J'ai deux questions à vous poser.

La première est sur la fiabilité et la longévité de vos panneaux photovoltaïques vis-à-vis des intempéries, la grêle et tout ce qui s'ensuit, parce qu'ils ne seront pas prévus que pour les installer dans le midi, je suppose.

Le deuxième point, c'est sur l'eau. Vous avez dit que de 3 millions, vous allez passer à 4,5 millions. Cela fait en gros 50 % de capacité de plus. Moi, j'ai travaillé dans l'industrie de la chimie, et je vous ai fait part à maintes reprises que toute nouvelle industrie amènera de la pollution en plus qui viendra se greffer aux industries existantes. On a eu depuis les années 70/80 des gros problèmes sur les rejets d'eau. Les raffineries, les dépôts avaient l'habitude de diluer l'eau avec de l'eau pure qui venait surtout des nappes phréatiques pour que la DCO passe. La DREAL est

intervenue et nous a interdit ce système de diluer de l'eau pourrie avec de l'eau propre. Ce que je constate là, c'est que vous augmentez de 50 % parce que vous n'arrivez pas à traiter l'eau comme elle se doit. Cela veut dire qu'en la diluant, vous allez passer dans les normes, et vous allez la rejeter quand même à la mer. J'entends les choses comme ça. Pour passer, vous allez augmenter la capacité d'eau. La Méditerranée est-elle capable de recevoir encore cette eau saturée – elle sera saturée, c'est le même poison, mais dilué – déjà, avec toutes les industries qu'on a dans les parages qui polluent ? Merci.

R. DUPUY : Deux questions. La première sur la résistance des panneaux, notamment aux intempéries, et leur durée de vie, et la deuxième sur la consommation d'eau.

N. CHANDELLIER, Directeur général CARBON : Bonjour à tous. Je vais prendre la question sur la résistance des panneaux. La réponse est oui, évidemment. L'enjeu de durabilité des panneaux et la garantie des performances, aujourd'hui, cela va dépendre des spécificités, mais on s'engage entre 25 et 30 ans comme les acteurs du marché. En tant que nouvel entrant, il est clair qu'on veut se positionner sur les meilleures technologies, on a le choix de choisir ces technologies aujourd'hui, on arrive et on choisit bien évidemment les meilleurs matériaux et les meilleures technologies pour avoir le produit le plus performant. Donc les garanties sont entre 25 et 30 ans suivant les typologies de panneaux par rapport à leurs usages et on s'engage à garantir la meilleure performance sur la garantie, mais aussi sur la performance. Il y a différents critères par rapport aux panneaux. En étant encore une fois les nouveaux entrants, c'est quelque chose qui est primordial, et on s'engage à le faire.

Pour votre point sur l'eau, je laisserai Émilie répondre sur les détails et tout le travail qui est fait. D'une façon générale, il y a une réglementation. Je pense que l'État, les autorités, tout le monde a appris ces dernières années. Il y a eu beaucoup de sujets. Je pense qu'il y a des réglementations, de la technique, une objectivité sur l'analyse de l'impact. Dans tous les cas, sur ce sujet comme sur tous les autres, on va s'engager devant vous, évidemment, mais aussi devant des autorités avec des experts, des analyses sur la conformité avec toutes les réglementations en vigueur évidemment de les suivre. C'est un fait. Je pense qu'aujourd'hui, la technologie, la science permettent d'évaluer l'impact mieux qu'avant ; peut-être que ce ne sera pas parfait, mais en tout cas, on est dans les limites de la science et de la technologie de s'assurer que tout ce qu'on fait ne va pas avoir un impact sur l'environnement. Je vais laisser Émilie répondre plus en détail sur le sujet spécifique.

E. CHALAS : Je voudrais juste qu'il n'y ait pas d'incompréhension. Il est strictement interdit de diluer ces effluents polluants. Je vous le confirme, on n'a pas le droit de

diluer. Nous, on ne va pas diluer, c'est interdit. En revanche, ce qu'on pensait faire initialement, c'est beaucoup recycler, et quand on recycle, on concentre les effluents pollués. D'accord ? Donc là, on va devoir moins recycler pour que les concentrations de polluants soient moins fortes pour respecter les seuils. Ce n'est donc pas une dilution a posteriori, c'est que du coup, on va « gâcher » un peu plus d'eau parce qu'on a des seuils de pollution à respecter. Ce n'est pas du tout une redilution. La redilution est strictement interdite, je vous le confirme, et ce n'est évidemment pas ce que l'on va faire.

Ensuite, vous rappeler que les 4,5 millions, c'est un pic au moment de la mise en service de l'usine et des premiers mois d'exploitation ; ensuite, cela va redescendre. Encore une fois parce que les performances des équipements vont s'améliorer avec la mise en service, et que les meilleures techniques disponibles vont venir renforcer et « escalader » la baisse de consommation d'eau qui est un objectif crucial.

G. DELCOL : Je n'ai pas eu la réponse sur la résistance aux intempéries, de la grêle.

R. DUPUY : Je pense que c'était compris dans son explication.

N. CHANDELLIER : Excusez-moi, je suis resté général. Peut-être faites-vous référence à des études récemment publiées sur des panneaux – je regarde Raffaella – fabriqués en Italie, je pense, où il y a eu une averse de grêle « inhabituelle », pour la qualifier, qui a causé certains dommages sur certains panneaux d'une façon très localisée. Sur le panneau solaire, cette plaque de verre, vous pouvez imaginer, elle est là, elle a cette mission justement de protéger le panneau, mais elle a la contrainte de peser lourd. Et dans le transport, la mise en œuvre sur les toits, de mettre des contraintes. Évidemment, un des enjeux dans le design de ces panneaux est de trouver le compromis avec la légèreté et la praticabilité – excusez-moi, je ne suis pas sûr que ce soit le bon mot français...

R. DUPUY : On peut l'utiliser.

N. CHANDELLIER : De sa mise en œuvre sur les toits et de cette résistance. Jusqu'à présent, les standards d'épaisseur étaient faits et il se trouve qu'il y a eu une averse. C'est l'évolution climatique aussi, malheureusement, et les effets qui rechallent un peu cette épaisseur. Ce n'est arrivé qu'une fois à un certain endroit, évidemment. Par contre, ceci est un sujet sur lequel tous les scientifiques réfléchissent et que nous incorporerons bien sûr le moment venu quand on démarrera la *Gigafactory*. Là, on parle en fait d'une certaine épaisseur de verre qui ne remet en rien en cause toutes les décisions de machines, d'équipements qu'on est en train de prendre, ou

du design de la *Gigafactory* actuelle. Désolé de ne pas avoir été assez précis dans ma première réponse.

R. DUPUY : Monsieur. Et puis après Monsieur MEUNIER ou d'autres personnes. Et Monsieur devant.

J-M. MONCHAUFFEE : Bonjour. Jean-Marc MAUCHAUFFEE, Génération Écologie Bouches-du-Rhône.

Première chose. Les réunions de concertation, le débat public sont finalement utiles puisqu'on voit qu'il y a des écarts entre la présentation initiale et aujourd'hui, et qu'il y aura très certainement encore, en tout cas, nous l'espérons, des écarts entre aujourd'hui et le projet définitif si jamais on va jusque-là. La concertation, le débat public, qu'ils soient en préalable ou en continu, sont des éléments utiles à la construction de ce projet. Que les choses soient dites une bonne fois pour toutes.

Deuxième chose. Vous partez, vous l'avez dit vous-même, Madame, d'un certain consensus sur la réindustrialisation et la transition énergétique. Je ne sais pas si on pourrait écrire d'une même main, d'un même stylo, ce que comportent la réindustrialisation et la transition énergétique, mais je ne suis pas sûr qu'il y ait un réel consensus sur la façon de conduire la réindustrialisation et la transition énergétique. On le verra tout à l'heure, peut-être un autre jour, sur d'autres projets qui vont à contresens justement de cette transition énergétique et de l'intérêt environnemental. Attention à cette posture initiale du consensus sur ce qu'on va faire, sur ce qu'il faut faire sur la transition énergétique et la réindustrialisation.

Autre point. Là, je suis un peu sidéré, mais bon, c'est ainsi, c'est peut-être la France, vous allez me dire... Dire que la réglementation nous empêche de moins consommer d'eau et nous amène même à consommer plus d'eau, cela m'interpelle, quelque part. Je sais bien que nous sommes les champions d'Europe, voire du monde, de la réglementation superposée, du millefeuille, mais quelque part, il y a une limite au raisonnement. Je pense que si au départ, on cherche réellement à économiser de l'énergie ou de l'eau, on peut le faire, mais en amont. Je parle par exemple de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Est-on allé jusqu'au bout du processus de recherche d'une plus grande sobriété dans l'usine, mais aussi dans la société ? Je pense que c'est aussi là que cela se situe.

Enfin, vous avez évoqué les Meilleures techniques disponibles. Vous faites référence au fait qu'on pourra choisir les Meilleures techniques disponibles. Je pense que ce n'est pas un choix, on devrait imposer à tout nouveau projet industriel de mettre en œuvre les Meilleures techniques disponibles. On doit aujourd'hui aller directement à la perfection initiale et ne pas jouer après sur les Meilleures techniques

disponibles que l'on pourrait choisir ou non. Là-dessus, je pense qu'il faut imposer au projet de mettre en œuvre les Meilleures techniques disponibles dans tous les compartiments du projet.

Enfin – cela ne s'adresse pas qu'au projet CARBON – un des risques est très peu abordé, encore une fois dans le projet, je suis intervenu plusieurs fois sur le sujet, c'est le risque énergie. 240 MW, si je me rappelle bien les chiffres, sont nécessaires pour faire fonctionner l'usine. 240 MW qu'il faut donc acheminer et produire, qui s'ajoutent aux milliers de MW des projets voisins. Il me semble – c'est la CNDP qui avait fait le calcul, je crois – que 5 000 MW seront nécessaires pour l'ensemble des projets de la plateforme de Fos. 5 000 MW, c'est la production de 3 EPR, pour faire simple. Qu'on n'a pas. Il faut donc acheminer. Or, en ce moment, a lieu un débat sur le tracé – sur le tracé – de la ligne 400 000 V qui viendrait de Tarascon jusqu'à Fos-sur-Mer. Les choses sont plutôt mal engagées. J'avais déjà exprimé mon doute sur le sujet, puisqu'il y a quelques années, 15 ans même, la ligne Boute/Carros 400 000 V qui devait alimenter le pays niçois n'a jamais pu « être lancée ». Pourquoi ? Parce qu'elle a été contestée de toute part par tous les citoyens et les Collectivités locales et territoriales. Donc attention, il y a un risque sur l'énergie. Votre projet, comme les autres, est très lié à l'alimentation électrique qui se fera – ou qui ne se fera pas forcément dans les mêmes délais que votre projet.

R. DUPUY : Plusieurs questions.

E. CHALAS : Je vous remercie, parce que cela permet de mettre en lumière des points importants.

D'abord, vous l'avez compris, on partage avec vous l'intérêt de la concertation. On a joué le jeu d'une concertation préalable très riche et nourrie, d'une concertation continue, là aussi riche et nourrie de réunions publiques et aussi de comités d'avis. Le projet a évolué, donc il y a des choses qui nous ont parlées, qui ont fait écho sur le projet, et les choses vont continuer à avancer. Je suis d'accord avec vous.

Quand j'ai évoqué tout à l'heure le consensus sur la transition énergétique et la réindustrialisation, rassurez-vous, je ne parlais pas pour le peuple français ou à toute échelle, je parlais modestement de ce qu'il nous semblait – c'étaient les propos des Garants dans leur rapport – qu'au sein de la concertation préalable de CARBON, parmi le public présent et les expressions qui ont eu lieu, il y avait quand même un consensus plutôt favorable à l'implantation du projet CARBON et à l'idée de cette transition énergétique par la fabrication de panneaux photovoltaïques et de réindustrialisation du Grand Port de Marseille-Fos. C'était simplement à cette échelle, et modestement, que je rappelais ce consensus qu'il nous avait semblé être ressenti par chacun.

Pour en venir aux questions beaucoup plus fondamentales. Sur le recyclage et les seuils, en effet, c'est un enjeu qui nous a surpris, je dois vous le dire, on était un peu décontenancé parce qu'on voulait recycler un maximum, et on se retrouve confronté à des réalités de seuils. Il y a donc deux enjeux que l'on peut comprendre, c'est-à-dire les seuils de rejet maximum, d'un côté pour ne pas trop polluer, et l'enjeu de réduire la consommation, de l'autre. Parfois, comme toujours dans les enjeux et dans la vie, ce n'est même pas qu'une question de lois ou de règles, deux objectifs se confrontent et il faut trouver un juste équilibre – c'est le pragmatisme – entre les deux. La loi française vient poser un certain nombre de jalons – évidemment, nous la respecterons.

Nous regrettons de ne pas pouvoir plus recycler, mais on a bon espoir que les MTD puissent nous faire avancer et progresser pour baisser notre consommation d'eau. Justement, Monsieur, sachez que les MTD sont obligatoires pour les porteurs de projet. On ne va pas « choisir », on va répertorier étape par étape du process et de la gestion globale de l'usine quelles sont les Meilleures techniques disponibles à date, et nous avons l'obligation, sous la surveillance des services de l'État, de les mettre en œuvre. Donc rassurez-vous, l'obligation est déjà posée par la loi.

Ensuite, modestement, nous travaillons à la sobriété de notre process, et CARBON ne se prononcera pas sur la sobriété de notre société ; je pense que c'est un autre sujet et un autre débat.

Sur les risques énergétiques, RTE est là, donc Madame LIMAGNE va pouvoir vous répondre. Simplement, sachez que notre projet et le dossier qu'on est en train de déposer sont liés aujourd'hui par un contrat avec RTE, que notre raccordement de 240 MW est aujourd'hui prévu sur le poste existant et ne dépend pas de la future ligne de 400 000 V – pour que les choses soient très claires. Madame LIMAGNE, peut-être voulez-vous compléter sur RTE ? On va vous donner un micro. Merci beaucoup.

R. DUPUY : Madame LIMAGNE.

E. LIMAGNE, manage du projet de raccordement CARBON, RTE : Bonjour, Élisabeth LIMAGNE, manager RTE du projet de raccordement de CARBON. Vous me connaissez, maintenant. Effectivement, aujourd'hui, sur le réseau électrique, il y a encore une capacité disponible de 600 MW sur la zone de Fos-sur-Mer. Le projet de CARBON en demande 240, donc aujourd'hui, comme elle l'a dit, on pourrait être capable d'accueillir un projet tel que CARBON, indépendamment des projets que vous évoquiez. Il reste 600 MW disponibles.

R. DUPUY : Merci. Je pense que c'était la dernière question. Après, il y avait monsieur qui avait levé la main. Après, Monsieur MEUNIER, Monsieur MOUTET et monsieur.

C. CASSINI, représentant de l'Union départementale de la CFDT : Bonjour. Christian CASSINI de l'Union départementale CFDT. Je vous remercie de votre volonté de transparence, etc. Je voudrais reparler quand même de la consommation d'eau, que vous annoncez en hausse. Je ne connais pas le détail de vos procédés, mais j'ai entendu deux besoins : un besoin d'eau qui va prendre des polluants et un autre besoin d'eau qui va simplement servir à refroidir, mais qu'on va consommer aussi puisqu'il y a de l'évaporation, ce ne sont pas des circuits doublés comme cela peut exister dans le nucléaire. Ma question était d'avoir un peu plus d'informations, et de savoir si vous pouvez au sein de la concertation expliquer quelles sont les quantités utilisées pour l'un et l'autre besoins. Merci.

R. DUPUY : On va faire un tout petit retour ; c'est un sujet important.

E. CHALAS : Ce n'est pas grave, c'est un sujet important et la réponse sera rapide.

C. CASSINI : ... lequel des deux est en augmentation ?

E. CHALAS : Essentiellement, les eaux de process. Globalement, vous avez raison, l'eau brute industrielle que l'on va utiliser, schématiquement – je vous renvoie au dossier de concertation consultable sur le site concertation-carbon-solar.com pour avoir les détails du dossier ; si vous voulez, après la réunion, notre Directrice process est là, si vous êtes expert du dossier, je suis sûre que Raffaella GIARDINO se fera un plaisir de vous répondre très précisément. Globalement, c'est moitié/moitié, une moitié sur le process, l'utilisation de l'eau, et l'autre moitié sur le refroidissement. À partir de là, on est en train de regarder sur les deux aspects comment améliorer nos performances et baisser notre consommation d'eau.

Sur le process, éviter les déperditions d'eau, mieux traiter et mieux recycler, puisque c'est de là que viennent les pollutions de l'eau éventuelles et qu'on a une station de traitement.

Sur le refroidissement, ce sont les fameux exemples des tours aéro-réfrigérées, on va regarder comment mieux utiliser l'eau et moins en perdre d'une part, voire peut-être utiliser du refroidissement qui ne dépende pas de l'eau et qui n'a pas besoin d'eau dans ses circuits.

On est en train de faire ces recherches pour aller chercher les Meilleures techniques disponibles qui évitent de consommer de l'eau, mais qui ne créent pas d'autres nuisances. Parce que parfois, entre deux Meilleures techniques disponibles, les conséquences ou les impacts ne sont pas les mêmes. On est en train de le travailler,

on en discute avec les services de l'État qui vont être garants pour l'État de la bonne application des MTD. Tout cela est en cours, il y avait encore une réunion cet après-midi, la semaine prochaine, pour que notre dossier soit encore une fois optimisé sur ces sujets.

R. DUPUY : Merci. Monsieur MEUNIER. Après, Monsieur MOUTET.

R. MEUNIER : Merci. Romuald MEUNIER. Plusieurs points à développer. En premier, l'emploi, ensuite je vais parler du transport. Je vais sûrement passer par les eaux et ensuite, l'emprise de votre entreprise sur le terrain.

L'emploi, c'est la première chose qui m'est venue à l'esprit tout à l'heure quand j'ai vu votre présentation de l'équipe dirigeante, essentiellement masculine. Vous vous étiez engagés à favoriser l'emploi féminin. C'est un petit peu dommage, et j'espère, pour l'avenir, que vous vous améliorerez énormément.

Le deuxième point, c'est l'eau. J'ai l'impression que vous nous faites un petit coup de bonneteau, vous savez, un petit peu comme au moment des soldes, « c'était à 2,5 millions, mais on l'a monté temporairement à 4,5 millions, mais rassurez-vous, il n'est pas cher, vous allez l'avoir à 3 millions... » Résultat : c'est quand même 10 % d'augmentation d'utilisation des eaux, et ce n'est qu'un objectif affiché. Ce que je n'ai pas vu sur les eaux, c'est ce dont nous avons parlé, c'est-à-dire les possibilités de recondensation de vos vapeurs pour réduire l'utilisation des eaux – et je n'ai vu aucune approche en synergie avec les entreprises alentour.

Pour revenir ensuite sur le point des transports, j'ai remarqué que votre discours n'est plus aussi ferme que celui que vous aviez au départ sur l'utilisation quasi-totale de transport par voie ferrée et fluviale. Aujourd'hui, je sens un certain scepticisme dans vos affirmations, ou en tout cas un certain doute, et j'aimerais avoir quand même une réaffirmation de ce que vous aviez prévu au départ.

Pour finir, sur le terrain et l'emprise, vous nous dites « 15 ha en moins », mais si je me souviens bien, dans la configuration des lieux, vous êtes le terrain le plus au sud des 3 projets qui sont prévus. C'est-à-dire qu'en partant du sud et en allant vers le nord, nous avons donc CARBON, ensuite H2V et après GravitHy – ou alors, c'est l'inverse. Ma question est donc : cela produit-il une dent creuse qui pourrait être difficilement utilisée par le GPMM sur des terrains destinés justement à des industries ? 15 hectares, il est difficile d'en faire quelque chose. Merci.

E. CHALAS : Là aussi, à questions précises, réponses précises. Sur l'emploi, je vous ai présenté 5 nouveaux profils sur 3 000, je pense qu'on a un petit peu de marge de manœuvre. Bien sûr, cela fait partie des considérations et Raffaella GIARDINO ou moi-même sommes quand même là, je vous ai présenté 5 recrutements

masculins, mais on est là ! Rassurez-vous, cela fait partie des enjeux, c'est une considération indispensable tant pour notre Président que pour notre Directeur général. Cela va de soi. Ce qui compte aussi prioritairement, c'est avant tout les compétences, mais nous allons aussi développer le pluralisme et à n'en pas douter, dans l'industrie, des femmes sont aujourd'hui très compétentes ou le seront.

Sur l'eau. En fait, moi je vous décris le réel. En novembre/décembre, on était dans les études exploratoires. Telles qu'on les avait, on imaginait recycler 80 % de l'eau ; les études détaillées nous montrent qu'on a un problème de rejets et de seuils, donc c'est très pragmatique, en fait. On ne raconte pas une histoire, on vient vous livrer les vérités techniques telles qu'elles sont, étape après étape. Il y a des réalités qui s'imposent à nous, on ne peut pas recycler 80 % de l'eau alors qu'on sait le faire, le process est parfaitement maîtrisé ; il faut juste qu'on discute et qu'on regarde comment on fait pour rester évidemment dans les normes et les seuils de rejets, tout en continuant – ce sont les fameux deux enjeux qui se contredisent – à réduire notre consommation d'eau. En fait, on fait un travail de transparence et on a une rigueur que l'on va s'appliquer à nous-mêmes sur ces enjeux de baisse de la consommation d'eau. Si vous voulez, on n'a pas la consommation honteuse – encore une fois, si CARBON n'avait pas d'enjeu ou d'ambition de recyclage, on consommerait 8 millions de m³ par an. On aurait pu aussi venir avec cet état de fait. On fait cet effort – 50 % de recyclage, c'est déjà beaucoup – on continuera à l'optimiser et on essaiera de consommer moins. C'est un engagement à ce stade, cela va être « contractualisé » ou autorisé et discuté avec les services de l'État dans le cadre de notre autorisation ICPE d'exploitation, donc cela deviendra contrôlable, vérifiable, et si on devait ne pas respecter nos engagements, condamnable. Si vous voulez, là-dessus, on n'a aucun problème à assumer les évolutions en fonction de l'avancée des études. C'est aussi ça, le travail de concertation, quand on est en études préalables, en études détaillées, et ensuite, le dossier autorisé vous donnera les seuils, les quantités. Après, il y aura l'exploitation, et là, on va voir le réel au quotidien et on ajustera la communication des données et évidemment les contrôles par l'État et nos propres contrôles.

E. CHALAS : Sur la recondensation... Excuse-moi, Renaud, mais je pense que c'est important, ce sujet. J'ai noté les questions, ne t'inquiètes pas.

R. DUPUY : Voilà. C'était uniquement ça.

E. CHALAS : Recondensation, vous avez raison, ce sont des pistes qu'on est en train de regarder. Aujourd'hui, elles n'ont pas pu se concrétiser, mais on les garde en tête, sur l'enjeu de recondensation, et en fait, on va peut-être aller moins sur des scénarios de recondensation, que d'utiliser du refroidissement sans eau. On va voir

quelles techniques seront les plus habiles pour refroidir sans trop consommer d'eau, de la même façon qu'on explore toujours, comme nos voisins, les enjeux de l'utilisation de l'eau de mer pour refroidir. On est un peu dubitatif parce que nos tuyaux sont tout petits et que l'eau de mer est salée, donc si on doit traiter l'eau en amont, peut-être que cela polluera plus que si on prend de l'eau brute... les équations ne sont pas linéaires, c'est toujours : quel impact si on change de technique.

Enfin, les synergies avec les entreprises alentour. On est preneur, mais en fait, pour l'instant, les projets GravitHy et H2V qui nous entourent – nous, on est au milieu – ne sont pas là, donc les synergies vont arriver aussi avec la dynamique de darse sur les volumes dont va avoir besoin CARBON et que va produire CARBON, on va avoir besoin d'interlocuteurs d'un niveau GravitHy et H2V. Les projets existants sont peut-être un peu petits pour imaginer une efficience de mutualisation ou de synergie. Tout cela va se construire, on le garde bien en tête, ce n'est pas parce qu'on ne le redit pas que ce n'est pas enregistré et dans les projets de CARBON.

Sur le transport, non, vraiment, rassurez-vous, excusez-moi si j'ai semé le doute, mais bien sûr qu'on va développer le fer de façon majeure ; bien sûr qu'on va développer le transport fluvial par l'axe du Rhône qui fait partie des projets de l'État français, mais aussi de l'État déconcentré ici. Tout cela est en cours de validation, d'étude – on veut absolument décarboner nos produits, c'est un des objectifs majeurs de CARBON. Cela fait partie des engagements et cela n'a pas changé, rassurez-vous, il n'y a pas d'hésitation.

Sur l'emprise, c'est moins 17 hectares, effectivement, c'est donc une dent creuse – une grosse dent creuse, 17 ha, quand même, on ne peut pas dire que c'est petit ; c'est énorme, 17 hectares. C'est vrai que sur les tailles de CARBON, GravitHy, H2V, cela paraît petit, mais en fait, 17 hectares, c'est considérable. Que va en faire le propriétaire ? Quelles orientations va donner le Grand Port à ce terrain libéré ? Nous ne savons pas et on n'en est pas maître – soyons très clairs là-dessus.

Voilà ce que je pouvais répondre précisément aux questions que j'avais notées.

R. DUPUY : Merci. C'était très complet. Allez-y.

N. CHANDELLIER : Excusez-moi. Je voulais juste compléter toutes les excellentes réponses qu'a faites Emilie, sur deux sujets.

L'eau. Qu'on soit extrêmement clair. On n'est pas dans un sujet ici où on découvre qu'on va consommer plus d'eau. En fait, aujourd'hui, le sujet de l'eau, on a « découvert » si on veut utiliser ce mot – c'est le process d'analyse qui fait que on a pu identifier un problème sur le recyclage de l'eau. Le process est toujours le même,

on confirme et on valide la consommation du process industriel tel qu'il est défini depuis le premier jour. Là, on découvre en fait que la capacité de remplissage par rapport à des contraintes environnementales sur gérer les déchets du recyclage vs rejeter de l'eau fait qu'il vaut mieux rejeter de l'eau avec toutes les courbes, etc., dont a parlé Emilie. On n'est pas du tout dans une « découverte » ou un manque de connaissances et de compréhension de ce qu'on fait, on est vraiment sur un sujet de recyclage à la fin du process, par rapport à des contraintes réglementaires sur des technologies de pointe. On travaille avec les plus grands experts européens qui sont VEOLIA, SUEZ, la SAUR – ceux qui sont dans l'industrie connaissent ces noms – qui travaillent sur ce sujet, on a choisi, et évidemment on s'appuie sur les meilleures expertises européennes et mondiales sur le sujet. C'est un premier point que je voulais clarifier.

Le deuxième, sur l'équilibre hommes-femmes. Il est clair que c'est compliqué à l'échelle de 8 personnes d'avoir un équilibre parfait. C'est vrai qu'on essaie de trouver par rapport aux expériences nécessaires aujourd'hui à l'échelle de 8 personnes la compétence très précise sur ces *Gigafactories* qui sont très pointues – ce sont des expériences très spécifiques. Malheureusement, et je suis le premier à le déplorer, cela ne nous permet pas d'avoir un équilibre aujourd'hui sur le Comité de Direction. La nature fait que ces comités évoluent, il va y avoir beaucoup d'autres postes – on parle de 3 000 personnes. Je viens d'une industrie où j'ai géré des sites avec des milliers de personnes, j'ai vécu, je ne suis pas d'un premier âge non plus, un moment où en effet, il y avait la prédominance masculine et ses impacts. Je pense que la société évolue et aujourd'hui, j'ai aussi vécu un monde où on a imposé certaines règles sur le site que je vais m'atteler à répercuter, où les salaires vont être les mêmes. Ce n'est pas parce qu'une femme va avoir un congé maternité qu'elle ne va pas avoir accès à l'augmentation salariale. On va mettre en place des outils pour garantir tout cela et le mettre en œuvre parce qu'à la fin, quand on veut faire un site de 3 000 personnes, il faut qu'on soit reconnu comme un employeur de choix, autant pour les hommes que pour les femmes. Pour attirer autant les hommes que les femmes dans un environnement de travail, il vaut mieux qu'au niveau du Comité de Direction qui va commencer à construire cette image et cet environnement, s'il n'y a pas de femme, je suspecte la compétence des hommes pour créer un environnement le plus attractif pour les femmes. Dans tous les cas, au-delà d'un effet d'annonce, c'est un besoin essentiel que l'on doit créer pour pouvoir avoir cette image pour un site de 3 000 personnes.

R. DUPUY : Merci. Réponses précises. Monsieur MOUTET.

D. MOUTET, Président de l'ADPLGF : Bonsoir. Daniel MOUTET, Président de l'association Défense et protection Littoral du Golfe de Fos. En tous les cas, bravo

pour toutes ces améliorations que vous avez apportées depuis la concertation préalable. C'est quelque chose, déjà, de pas mal.

Je n'ai pas entendu ce soir vraiment parler – on a beaucoup parlé de l'eau, mais de l'eau de refroidissement. D'abord, il y a la mer à côté qu'on peut pomper et rejeter directement pour le refroidissement. Après, nous n'avons pas loin GDF Tonkin qui eux, recrachent de l'eau refroidie déjà. Cela améliorerait le refroidissement de vos installations. Moi, je me pose la question : pourquoi ne pas intégrer l'eau de mer dans le refroidissement ?

N. CHANDELLIER : Merci pour ces questions. On a bien sûr réfléchi et nos experts ont réfléchi. Pourquoi n'utilise-t-on pas l'eau de mer ? L'eau de mer est salée, a donc un impact et est très compliquée à gérer dans un processus industriel. Cela amène des contraintes techniques et technologiques... non, il y en a qui le font, mais ils mettent des centrales de traitement, etc., qui vont créer aussi des contraintes environnementales et des impacts ! Après, on utilise une eau qui 100 mètres plus loin se jette dans la mer, pour le refroidissement. C'est une eau qu'on n'enlève à personne, je dirais, qui va se jeter 100 m plus loin dans la mer. Quelque part, ce n'est pas une eau qu'on enlève à quiconque, qui est douce par nature et qui n'impose pas d'avoir une technique, une technologie qui auraient elles-mêmes des impacts sur l'environnement pour le refroidissement. C'est un fait. Du coup, utiliser d'autres projets, pour l'instant, ce n'est pas un besoin, on n'empêche pas la consommation d'eau aujourd'hui, c'est de l'eau qui irait dans la mer, et donc des techniques pour capitaliser sur d'autres industriels voisins. Aujourd'hui, il n'est pas identifié comme une nécessité pour répondre à cet enjeu. On a l'eau qui est disponible, on la retraite, et encore une fois, on est sur des traitements en aval de notre process sur comment on traite les déchets d'un traitement d'eau vs un rejet d'eau. On n'est pas sur un sujet de consommation d'eau. Bien sûr, ce serait le cas, on ferait appel à toutes ces différentes alternatives que vous proposez et qui sont évidemment tout à fait entendables. Mais aujourd'hui, ce n'est pas un problème.

R. DUPUY : Monsieur. C'est à vous.

E. RODRIGUES : Bonsoir. Je suis Monsieur RODRIGUES Émile, je suis habitant de Fos-sur-Mer et intéressé par toutes ces questions. J'avais deux problèmes – vous avez répondu en partie, madame. Dans votre développé de logistique, vous n'avez pas parlé du transport maritime et très peu du transport fluvial – vous ne l'avez même pas exposé. Qu'en est-il ? Vous savez que c'est une inquiétude forte des gens du secteur, on a quand même des moyens de transport plus vertueux et moins polluants. On connaît les délais pour l'évolution de nos routes et de nos voies ferrées. Malheureusement, on a un dossier un cours depuis des années à Fos avec

la liaison Fos-Salon où maintenant, cela devient bientôt une pyramide tellement le truc est vieux et n'avance pas. À partir de là, on voulait savoir un peu pourquoi vous n'orientez pas tout cela ?

Par rapport à la soirée, je vais vous le dire parce que je ne vais pas tarder à partir, on a beaucoup de points en attente, en suspens, en réponse, « on va voir », « on va nous dire »... Les objectifs, s'ils ne sont pas quantifiés, pour moi, ce sont des promesses. Les promesses n'engagent que ceux qui les disent. N'est-il pas dommage de ne pas avoir eu plus de réponses ? Vos process, la mutualisation des... tout à l'heure, Daniel l'a dit, ne devrait-on pas mutualiser les systèmes ? Vous allez être les uns sur les autres, pratiquement sur la darse 1. La darse 1, c'est un bout de darse – j'ai travaillé pendant 40 ans au Grand Port Maritime, je connais bien le coin. Ne devrait-on pas mener une réflexion plus de mutualisation, de recherche d'optimisation et de limitation des pollutions et tout ce que cela peut entraîner ? Je crois qu'on paye depuis des années à Fos tout ce... on ne va pas non plus cracher dans la soupe, on a tous travaillé dans le coin. Donc merci de votre réponse.

R. DUPUY : Juste une précision. Tous les sujets n'ont pas été abordés ce soir parce qu'on est en concertation continue. Mais il y a beaucoup de sujets, notamment sur les questions de mobilité, qui ont été abordés dans la concertation préalable. Vous n'étiez pas là. Tous les documents, je le dis pour tout le monde, sont à disposition sur le site, tous les comptes rendus de réunions sont à disposition, ils sont encore à disposition, vous pouvez y jeter un coup d'œil, mais je pense qu'Emilie va se faire un plaisir de répondre quand même à ces questions.

E. CHALAS : Absolument. En fait, pourquoi ne vous a-t-on pas parlé de la logistique ? Parce que cela n'a pas évolué, on reste très engagé sur le fait de décarboner le transport de nos marchandises. Ces engagements, on les a pris dans le dossier de concertation, on les a présentés pendant la concertation, et ils sont structurants pour nous pour baisser le coût carbone de nos panneaux photovoltaïques. Il n'y a pas d'actualité, on ne vous en n'a pas parlé parce que les engagements sont maintenus – ce sont des engagements forts. À titre d'exemple, nos entrants, les marchandises qui vont arriver sur le site, 90 % d'entre elles viennent depuis le port maritime à moins de 5 km de CARBON. Vous voyez ? Tout cela est inscrit dans le rapport de concertation, et ces engagements, pour l'instant, ne sont pas remis en question ; nous voulons absolument décarboner nos marchandises entrantes et sortantes.

Sur les promesses et la mutualisation, vous avez raison, les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Mais le dossier que l'on va déposer pour être autorisé à exploiter et à construire, nous engage contractuellement, pour ainsi dire, en tout

cas réglementairement vis-à-vis de l'État. Après, il faudra faire, il ne faudra pas dépasser des seuils, il faudra produire tant, consommer tant – tout cela sera engageant et la responsabilité de l'État et la nôtre sera de vérifier que l'on tient nos engagements. Ce ne seront plus des promesses. À partir du mois d'avril, lorsqu'on va déposer nos dossiers, ce seront des réalités. Ensuite, l'exploitation du site va nous permettre de réajuster ces réalités de façon pragmatique en fonction de l'exploitation du site elle-même. Tout cela va être ensuite suivi, communiqué de façon transparente sur les enjeux du fonctionnement du site de CARBON. Si vous voulez, aujourd'hui, vous pouvez imaginer, croire que ce sont des promesses ; demain, c'est un dossier qui sera autorisé et réglementé par l'autorité de l'État, donc ce ne seront plus des promesses, ce seront des engagements.

R. DUPUY : Sur les questions de mutualisation ?

E. CHALAS : Sur les questions de mutualisation, pardonnez-moi, mais Monsieur CHANDELLIER a en partie répondu, me semble-t-il. Il y a des choses que l'on peut étudier pour les mutualisations comme le réseau de chaleur ou la navette fluviale que l'on va étudier. Évidemment, si on envisage une navette fluviale depuis le port de Fos, elle va desservir l'ensemble des 3 projets, on ne va pas avoir juste notre navette à nous. Il y a des choses que l'on va travailler sur la mutualisation et d'autres qui instinctivement pourraient être perçues comme de bonnes idées et qui, en fait, de façon pragmatique, ne le sont pas. L'exemple donné sur l'utilisation ou non de l'eau de mer est un très bon exemple. On pourrait imaginer qu'on utilise de l'eau de mer, mais il y a des conséquences en ricochet sur le traitement de l'eau de mer en amont. On est en train de réfléchir à tout cela. Vous savez, rationnellement, tout ce qui peut être mutualisable et qui nous fait faire des gains d'économie de matières premières, l'eau, l'énergie, des économies d'argent même, sur le plan financier, croyez-moi, on y travaille. Et on les prendra, bien évidemment.

R. DUPUY : Monsieur au fond, et ensuite, monsieur là-bas.

J. ZUCHELLI pour l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône : Bonsoir. Jérémy ZUCHELLI pour l'Union départementale CGT des Bouches-du-Rhône. Je vais dire une chose, parce qu'on a discuté avec les camarades des syndicats CGT concernés. Comme le disait la personne devant moi, comme cela, les choses sont dites, la CGT est pour le projet. Mais pas de manière aveugle, entendons-nous bien. Sur la question de l'emploi, sur la question des méthodes de production, on va quand même rappeler que les premiers à souffrir du non-investissement par le patronat dans les équipements, pour renouveler les équipements des usines, ce sont les travailleurs eux-mêmes, les premiers. Comptez bien sur la CGT pour faire en sorte que les travailleurs au sein des industries qui vont s'implanter aient non

seulement de bonnes conditions de travail, mais ne soient pas victimes du non-investissement par le patronat sur les équipements qu'il faut.

Je suis content que vous évoquiez – je vois Frédéric ROUX devant moi – le très beau triage à gravité à Miramas, pour lequel on s'est battu pendant longtemps pour sa rénovation. Je suis très content que vous parliez du ferroviaire et des infrastructures que l'on pourrait utiliser. De toute manière, les infrastructures routières ne sont plus en capacité d'absorber tous les camions, tout ce qui se passe. On a besoin de travailler sérieusement sur les projets ferroviaires.

Les organisations CGT, notamment les cheminots – c'est mon syndicat – ont travaillé à des propositions sur le ferroviaire, notamment sur l'accès au port. Le port, c'est une seule voie, alors qu'il devrait y en avoir 2/3. On a fait des propositions sur cela.

C'est vrai que l'État et la Direction de la SNCF ne vous aident guère en liquidant l'entreprise publique Fret SNCF, mais la CGT Cheminots va s'atteler, si vous avez besoin de transport ferroviaire pour transporter vos productions, à vous faire des propositions. On a des propositions sur cela, comme sur le développement en lien avec le fluvial.

J'entends, il y a beaucoup d'interrogations, et c'est normal. Mais si vous voulez convaincre de la fiabilité de vos projets et que tout ce que je viens de dire soit réellement pris à charge, il faut que vos engagements ne soient pas que des promesses. En tant que cheminot, on la connaît, la petite musique des industriels qui nous expliquent qu'ils vont utiliser le ferroviaire, ceci, cela... Il faut que cela se transforme concrètement.

Vous pouvez faire confiance à la CGT pour s'exprimer très rapidement de toute manière, en lien avec les organisations syndicales, les dockers, etc., sur les projets industriels qu'il y a. On va le répéter : on a besoin d'industries, à part si on considère que les Bouches-du-Rhône et plus largement la région PACA doivent devenir le « bronze-cul » de l'Europe. Et oui ! Parce que si on considère cela, il faut nous le dire. Nous, on n'est pas trop pour ça, à la CGT. On est pour le développement industriel, mais pas aveuglément.

R. DUPUY : Merci. Monsieur le Directeur.

N. CHANDELLIER : Merci beaucoup. Merci pour votre intervention. Sur le sujet du dialogue social, Emilie a présenté l'équipe de Direction ; pour nous, il était fondamental dans ce projet d'avoir des personnes dans leur rôle respectif qui aient l'expérience de la fin de l'histoire. C'est-à-dire qui savent ce que c'est qu'un site avec 2 500/3 000 personnes, qui savent ce que c'est que l'importance du dialogue

social, qui savent ce que c'est que l'équilibre hommes-femmes, qui ont fait des bêtises déjà dans leur vie avant et qui arrivent avec une bonne connaissance et conscience de l'importance de tous ces fondamentaux d'un site qui a pour mission de s'inscrire dans le temps. C'est vrai qu'aujourd'hui, vous pouvez dire de tout ce qu'on va vous dire que ce ne sont que des promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent. Mais comment faire autrement ? Aujourd'hui, on n'a pas de *Gigafactory*. Oui, tout ce qu'on va vous dire peut n'être considéré que comme des promesses. Mais dans les faits, pourquoi avons-nous des gens qui vont construire l'histoire, qui sont là, qui sont tous des experts autant qu'ils sont dans les sujets dont ils sont responsables sur ce projet ? Laurent, sur le site de ce que j'appelle, moi encore *Eurocopters*, *Airbus Helicopters*, on est à plus de 10 000 personnes. Moi, j'ai été responsable, Président de l'entité française de *Becton Dickinson*, il y avait 2 300 personnes sur des gros sites industriels. On a cette expertise. Le dialogue social, on sait quand ça marche, la valeur que cela a, et on sait les impacts quand cela ne marche pas. Maintenant, on ne peut que vous promettre de faire tout le possible, de créer un environnement où le dialogue social est au service de la performance et de la longévité, et pas sur des modes conflictuels permanents.

Deuxièmement. Je pense qu'il y a eu beaucoup de discussions sur les modes de transports. Pourquoi croyez-vous qu'on a mis ce site sur Fos ?

Un participant : Parce qu'il n'y avait pas de route ! (*Rires*)

N. CHANDELLIER : Bien sûr ! Parce que c'est le bordel, parce que cela va être terrible pour acheminer les produits, et encore pire pour aller les vendre partout en Europe ! La force de ce site par rapport à cette industrie... on va faire 11 millions de panneaux solaires par an. Donc vous voyez le volume d'entrants de verre, de produits en intrants et encore plus quand ça va sortir. Le choix de Fos, au-delà de « faut faire du bronze-cul le weekend » – ce n'est quand même pas désagréable – c'est quand même la capacité de pouvoir faire rentrer les produits et les faire sortir. C'est l'enjeu de cette industrie. C'est le point central de cette industrie. Il est là. Y a-t-il beaucoup de sites industriels – évidemment, c'est une activité industrielle, donc il faut un parc industriel, mais pas que, il faut aussi une capacité à faire entrer et sortir des produits – en France, combien y en a-t-il qui permettent d'avoir un accès par la mer, une sortie par la voie ferrée, mais aussi par le fluvial ? Emilie y a très bien répondu : c'est tellement évident et fondamental qu'on n'en parle même plus, mais l'axe Rhin-Rhône fluvial est essentiel. L'axe ferroviaire est essentiel. L'axe de transformation maritime est essentiel. C'est la raison fondamentale de notre choix. C'est plus qu'un effet d'annonce. N'ayez aucun doute, c'est une raison fondamentale du choix de ce site.

R. DUPUY : Merci. Monsieur. Et après, Monsieur DELCOL. Ensuite, il va être 20 heures, on va terminer.

M. MOERMAN : Bonsoir. Mickaël MOERMAN. Je suis un riverain de Fos-sur-Mer. J'aurais 5 questions.

La première, au sujet des fiches de postes, pour savoir si vous les aviez terminées. À la dernière réunion qu'on a faite, vous n'en aviez pas beaucoup. Je voudrais savoir si vous avez réussi à les terminer.

Aussi, je voulais savoir, pour le retour des candidatures en direct, quand on aura des nouvelles supplémentaires.

Au sujet de la formation, je voulais savoir si vous alliez inculquer la culture *lean* durant la formation.

Ensuite, je voudrais savoir, au niveau des fournisseurs de silicium, si vous en avez plusieurs ou un, pour savoir pour la robustesse de la société, au cas où si nous perdons un fournisseur, nous ne nous retrouvons pas un peu dans la panade.

Ensuite, je voudrais savoir si vous avez une unité de Recherche & Développement, afin de faire perdurer le site dans la durée. Merci.

R. DUPUY : Toutes les questions méritent une réponse. Vous avez la parole, Monsieur le Directeur.

N. CHANDELLIER : Les fiches de postes. Là, je n'ai pas de réponse. C'est terrible... Je vois Raffaella qui me fait des grands signes pour me dire « oui ». On doit avoir des fiches de postes. Je ne suis pas sûr qu'on ait les fiches des 3 000 postes. Raffaella vous répondra pour les fiches de postes. C'est la dame avec la veste rouge – on lui donnera le micro et elle pourra répondre de façon pertinente.

Les candidatures. Aujourd'hui, on essaie de faire tout ce qu'on peut, on est moins de 10 personnes, vous avez vu, dans l'organigramme. On se concentre aujourd'hui beaucoup sur l'activité du permis, évidemment, les analyses, on essaie de faire ce qu'on peut pour regarder toutes les candidatures. Évidemment, on va devoir mettre en place un processus efficace au moment où ces recrutements vont commencer. Là, on est sur peu de postes, mais c'est la nature du projet, c'est là où on en est et c'est normal, on est plutôt à travailler avec des experts, des *engineering*, et évidemment, on mettra un process qui nous permettra d'être le plus professionnel pour adresser de façon professionnelle toutes ces candidatures.

La partie *lean*, je pense qu'aujourd'hui, c'est comme le respect du dialogue social, c'est quelque chose qu'on ne peut pas ne pas faire. C'est une base fondamentale

des opérations, mais on va aller beaucoup plus loin que le *lean*, il va y avoir beaucoup de digitalisation, des systèmes MES, etc., d'automatisme, mais le *lean*, c'est la base ; donc oui, ce sera un des fondamentaux de la culture, au-delà des compétences, de la gestion opérationnelle de ce site.

Sur les fournisseurs de silicium, un ou plusieurs, ce n'est pas encore décidé, c'est une matière critique, comme le verre. Je ne vais pas vous dire, mais il est clair que si nous avons un fournisseur, le sujet de garantie de continuité d'approvisionnement sera critique pour l'usine. Est-ce que ce sera deux sites de production avec le même fournisseur ? Deux fournisseurs ? Des stocks intermédiaires ? Ce sera un sujet comme le verre, comme toutes les matières critiques, qui sera adressé avec une structure évidemment solide et qui ne nous mettra pas à risque d'un défaut d'approvisionnement pour un mal fonctionnement d'une usine pour une matière aussi critique.

L'unité de recherche, oui. C'est un élément fondamental de CARBON. Aujourd'hui, on fait une *Gigafactory* avec des process qui existent, qu'on copie de la Chine, il n'y a pas de honte parce que ce sont eux qui font de grosses usines et des *Gigafactories*, on ne va pas s'empêcher de faire comme eux. Ils ont des machines et des process qui marchent très bien, donc on va s'en inspirer avec d'autres parties qui seront les meilleures. Par contre, on n'a pas vocation à continuer à faire de la production en copiant les autres, on a vocation, on veut l'afficher clairement, d'être le leader européen de l'industrie du photovoltaïque. Aujourd'hui, on est les premiers à avoir cette vision, on fait des choix très structurants de mettre tout le process. Pour être leader, il faut innover, il faut que les gens puissent copier et nous, s'approprier la notion de performance de demain et l'évolution du produit. Pour cela, ça n'arrive pas par chance, cela arrive parce qu'on va avoir des centres de recherche avec des chercheurs ; il est clair qu'aujourd'hui, ce centre de recherche, il vaut mieux qu'il soit dans le sud que dans le nord, parce que les gens vont préférer – les chercheurs vont venir d'un peu partout de France, voire d'Europe – des zones où c'est très agréable à vivre, et il y a beaucoup d'intérêt à l'avoir plus près d'une grosse usine qui fabrique le produit, plutôt qu'à 2 000 km. Oui, le centre de recherche existera et on fait tout pour qu'il soit le plus près possible de l'usine. Je ne peux pas vous en dire plus aujourd'hui, mais dans tous les cas, c'est quelque chose de fondamental dans notre stratégie. C'est une question de soutenabilité de nos opérations, et la localisation est plutôt légitime à côté de la *Gigafactory*, à la fois pour la proximité d'un outil industriel majeur et d'une attractivité pour des centres de recherche avec des gens où on est en concurrence sur d'autres sites en France et en Europe.

R. DUPUY : Merci. Deux dernières questions. Après, on va terminer. Monsieur DELCOL, Madame.

G. DELCOL : Je vous remercie. DELCOL Gilbert, toujours. Je reviens sur le rejet des eaux. Il y a eu un reportage dernièrement sur les rejets d'eau de Marseille sur les calanques. Un plongeur a plongé. Les eaux des centrales et le traitement d'épuration, le gars a plongé, on voyait toute cette boue marron avec les poissons qui flottent, le gars a dit « nous sommes dans les normes européennes, nous sommes dans les normes de rejet de l'eau ». Vous, ça va être pareil, vous êtes dans les normes par rapport au rejet d'eau, mais a-t-on tenu compte du fait que la Méditerranée prend en charge toutes les eaux de rejet ? C'est ça... La condensation de ces eaux, a-t-on tenu compte avec les rejets d'eau ? On fait analyse par analyse par industrie. La Méditerranée ne pourra pas tout absorber. C'est une chose.

Le deuxième point. On avait demandé souvent à ce qu'il y ait l'ARS ; on ne la voit pas.

Le troisième point. La DREAL non plus n'est pas là. Entre parenthèses. Je ne vois pas quelqu'un de la DREAL. Oui ? Excusez-moi ! C'est la DREAL qui doit me répondre à ces questions. Excusez-moi.

Dernier point. J'avais proposé à GravitHy, je ne sais pas si vous vous souvenez. La société CARBON a-t-elle prévue, avec le Département, la Région, la Métropole de faire comme certains industriels font, d'acheter des terrains sur les communes extérieures qui peuvent être développées, pour la construction des futurs salariés qui vont venir s'installer, qui se rapprocheront des lieux de travail, qui encombreront moins les routes, qui seront à disposition aussi plus rapidement de l'employeur, mais aussi apporter une meilleure qualité de vie des gens ? Avez-vous prévu quelque chose là-dessus ? Merci.

E. CHALAS : Sur les rejets...

R. DUPUY : Après, on prendra la dernière question. Vas-y, Emilie.

E. CHALAS : Oui. Sur les rejets, il y a une réglementation – la réglementation française n'est pas connue à travers le monde pour être particulièrement laxiste, c'est le moins qu'on puisse dire. Aujourd'hui, on fait avec la réglementation, nous-mêmes avons annoncé qu'on veut être très exigeant vis-à-vis de nous-mêmes et des seuils des rejets divers et variés, Monsieur le sous-Préfet au nom de tous les services de l'État est là, en plus d'autres personnes, notamment la DREAL – je peux vous garantir que l'œil de l'État est vigilant sur le projet de CARBON. Après, voilà, les seuils, ce n'est pas CARBON qui les gère. Sur les effets de cumulation, évidemment, c'est pris en compte. Cela a été pris en compte par les Garants sur un certain nombre d'aspects, et c'est pris en compte par les services de l'État. Je prends un exemple. Sur les rejets dans la darse, en fait, il va y avoir un regard sur le

fonctionnement général de la darse ou sur les rejets atmosphériques, où il y a aussi un effet cumulé qui est étudié. Rassurez-vous, les services de l'État sont très lucides et très conscients des enjeux du secteur sur ces points. Effectivement, les effets cumulés sont examinés.

Sur les logements. CARBON n'est pas un promoteur immobilier. On n'a pas l'expertise, en tout cas on n'a pas vocation à produire des logements chez CARBON. En revanche, ce sur quoi on a planché pendant la concertation préalable – on va voir comment on va pouvoir le sortir à l'intérieur de notre projet – c'est qu'un certain nombre de personnes vont venir en formation, regarder ce que ce sont les métiers de l'industrie et du photovoltaïque chez nous, des thésards, des chercheurs internationaux qui peuvent passer par ici parce que notre centre de recherche sera par ici aussi, ou encore des stagiaires, des jeunes qui vont venir se former quelque temps à CARBON, des recrutements qui vont venir de l'étranger ou d'ailleurs – mais peut-être qu'en sortant de Fos, on est déjà ailleurs – s'installer, et le temps de prendre leurs fonctions, ils vont devoir avoir un logement de relais. Pour cela, on a deux réponses.

La première, on ne va pas le faire à leur place, ils le font très bien, c'est la Métropole qui organise l'accueil des nouveaux salariés sur le territoire et qui fait un pack d'accompagnement assez formidable sur le fait d'accueillir les familles, de les aider à trouver un logement, à l'inscription à l'école, à la cantine, aux activités périscolaires pour les enfants ou les jeunes, et aussi – c'est vraiment un dispositif vraiment très intéressant de la Métropole – d'aider le conjoint à trouver un autre travail. On va s'appuyer sur ce dispositif.

Deuxièmement, CARBON va certainement avoir un parc de logements de transition pour nos stagiaires, nos sous-traitants s'ils passent ou nos équipementiers, les gens en formation, etc. Ce parc n'a pas vocation à être définitif pour l'installation des salariés, il a plutôt vocation à offrir... On avait évoqué pendant la concertation 80 logements – ce n'est pas du tout à l'échelle des enjeux de comment loger les futurs salariés de CARBON qui n'habiteraient pas déjà ici.

C'est ainsi qu'on va le faire et ensuite, l'autre dimension que ne maîtrise pas CARBON, c'est évidemment l'engagement des élus locaux à mettre en œuvre leur Plan local de l'habitat qui aujourd'hui – ils avaient fait la démonstration, notamment la Métropole à travers son PLH, des capacités nouvelles d'accueil des habitants. Le développement de CARBON rentre tout à fait dans le phasage de ces futurs nouveaux logements qui arrivent et qui sont programmés par les élus locaux.

R. DUPUY : Merci. Madame.

Une participante : Bonsoir. Marie-Claude FABRE du Collectif CISTUDE Saint-Chamas. J'avais juste une question à propos des remblais, puisque tout doit être amené à la cote +2,4 mètres, les bâtiments, les routes, les parkings. Savez-vous maintenant quelle sera l'origine de ces remblais ? Merci.

E. CHALAS : Effectivement, partout où il va y avoir des bâtiments construits, il faudra mettre à 2,40 m au-dessus du niveau de la mer, vous avez raison de le rappeler, Madame. Sur les remblais, on est en train d'affiner, parce qu'on est en étude détaillée, en avant-projet détaillé qui s'affine pour les études. Et on s'est aperçu avec le relevé topographique qu'en fait, il va y avoir des zones à remblayer pour se mettre à ces 2,40 m, mais aussi des zones à déblayer parce qu'il existe certains monticules. On ne le voit pas à l'œil tellement c'est grand et plat de loin avec l'horizon, mais en fait, il y a des monticules qui dépassent 2,40 m. Il va donc y avoir des parties de déblaiement et des parties de remblaiement qui vont venir se conforter l'une l'autre et il y aura certainement des remblais extérieurs qui vont venir. Sur ce point, nous sommes déjà en train d'envisager des stockages en attendant chez des professionnels pour aller récupérer des remblais qui seraient disponibles chez d'autres voisins du secteur pour éviter qu'ils ne les mettent aux déchets parce que nous en aurions besoin, d'une part. D'autre part, on est déjà en contact avec les Calcaires Régionaux pour avoir là aussi des terres de remblai potentiellement plutôt locales. Faisons un circuit court sur le remblai tant que faire se peut. Encore une fois, c'est notre objectif de faire travailler le local plutôt que d'aller chercher des terres trop loin et de créer encore une fois du coût carbone sur ces terres. Tant que faire se peut, encore une fois, je le rappelle bien. Merci.

R. DUPUY : Merci. Je pense que cette première réunion était complète, qu'on a abordé tous les éléments. Je vous remercie de votre participation et de votre présence ce soir. Je vais laisser au Garant Monsieur DELCROIX le fait de conclure. Quant à moi, je vous dis à très bientôt pour les autres réunions de la concertation continue.

V. DELCROIX : Avant de conclure, j'avais une question pour CARBON. Avez-vous des éléments d'actualité sur le financement du projet ?

N. CHANDELLIER : Le financement du projet, oui, bien sûr que j'ai des éléments d'actualité. Ce sont des processus techniques, avec leur vocabulaire et leurs codes. On a d'abord un financement de série A qui doit couvrir toutes les activités pour aller jusqu'au permis, ensuite pour couvrir l'instruction du permis, faire le design détaillé de toutes les composantes, lancer les appels d'offres et arriver début 2025 pour être prêt à engager des sommes supérieures pour pouvoir lancer évidemment la construction et l'achat des équipements. Cette première phase de série A

nécessite – je vais donner des chiffres – dans les 60 M€. Aujourd’hui, 20 M€ sont déjà là, on travaille sur les 40 autres avec des timing et des discussions avec les investisseurs qui sont en cours, CMA CGM s’est engagé à supporter le projet CARBON déjà dès la première phase à hauteur d’environ 15 M€.

Voilà, on a des choses publiques. Après, ce sont des process, des sujets qui par nature sont confidentiels. On aimerait pouvoir en parler, mais les investisseurs ne veulent pas nécessairement le faire, donc je ne peux pas dire de nom et de timing. On est là, on fait tout ce qu’on a dit jusqu’à présent, on dit ce qu’on fait et on a une série A qui va se finaliser à l’automne et qui est à peu près dans le timing par rapport à tout ce qu’on doit faire.

Sur la partie série B sur 1,6 milliard, on a identifié plusieurs centaines de millions déjà là pour supporter le projet. Ce sont des process techniques, évidemment, avec différentes dimensions. Dans tous les cas, désolé, ce n’est pas que je ne veux pas, c’est la confidentialité qui est nécessaire sur ce type d’informations – mais on ne serait pas là aujourd’hui et on n’aurait pas fait tout ce qu’on a fait. Ce sont plusieurs millions, quand même, de dépenses pour pouvoir déposer un permis et toutes les études qu’il y a derrière, ce sont des centaines de personnes qui travaillent. On a tous ces fonds-là et on est tout à fait confiant. C’est ce que je peux dire à date.

R. DUPUY : Après la question, la vraie conclusion, je vous laisse la parole et on va terminer rapidement.

V. DELCROIX : La conclusion sera extrêmement courte. Je trouve que cette concertation continue démarre très bien. Je ne peux que souhaiter qu’elle se poursuive de la même manière jusqu’à l’enquête publique. Je vous souhaite une bonne soirée. Merci d’être venus.

(Applaudissements)